

LETTRES AUTOGRAPHES (LA)

POUR LE FRÈRE ANASTASE [28 JANVIER 1711]

- LA 001 01 Appliquez-vous sur toutes choses à prendre des motifs de foi pour bien faire vos actions, mon très cher Frère.
- LA 001 02 Je suis bien content que toute votre vue et intention soit de faire la volonté de Dieu.
- LA 001 03 Pour y parvenir, étudiez-vous sur toutes choses à avoir une entière soumission et à bien observer vos Règles, car c'est en cela particulièrement que vous accomplirez la volonté de Dieu.
- LA 001 04 Portez-vous beaucoup à l'oraison et tâchez de faire toutes vos actions par esprit d'oraison. Plus vous y serez fidèle et plus Dieu vous bénira.
- LA 001 05 Rentrez souvent en vous-même pour renouveler et fortifier en vous le souvenir de la présence de Dieu.
- Plus tâcherez-vous de l'avoir et plus aurez-vous de facilité à bien faire vos actions et bien remplir vos devoirs.
- LA 001 06 Je suis bien content de la disposition dans laquelle vous témoignez être de faire tout ce que je souhaiterai de vous.
- LA 001 07 Je prie Dieu de vous donner abondamment l'esprit de votre état et je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE BARTHÉLEMY (SUPÉRIEUR GÉNÉRAL) [17 JANVIER 1718]

LA 003 00 Mon très cher Mon très cher Frère Barthélemy Supérieur de la Société des Frères des Écoles chrétiennes en la maison de Saint-Yon faubourg Saint-Sever à Rouen.

Paris du Séminaire de Saint Nicolas-du-Chardonnet, ce 17ème janvier 1718.

LA 003 01 Le Frère Thomas m'a dit qu'il partait aujourd'hui, mon très cher Frère.

LA 003 02 Il m'a fait donner une quittance de vos rentes et m'y a fait mettre que ces rentes appartiennent présentement aux héritiers de Madame de Louvois et une autre quittance simple peu de jours auparavant.

LA 003 03 Ne comptez point, je vous prie, sur ces deux quittances, ni sur l'une ni l'autre qu'autant qu'elles vous agréeront, car j'ai fait une déclaration, comme vous l'avez exigé de moi en votre dernier voyage vers la Conception de la sainte Vierge, par laquelle j'ai déclaré le onzième décembre dernier que vos quatre contrats de rente sur les octrois de la ville de Rouen ne m'appartiennent point et que je n'ai fait qu'y prêter mon nom, mais qu'elles appartiennent aux Frères des Écoles chrétiennes de la maison de Saint-Yon, au faubourg de Saint-Sever de la même ville et que l'argent en a été fourni par Charles Frapet, dit le Frère Thomas, alors économe de cette maison et j'ai mis ensuite cette déclaration signée de moi en dépôt entre les mains de Monsieur Berton, procureur de ce séminaire qui s'en est chargé.

LA 003 04 À l'égard de la maison de Saint-Yon pour ce qui regarde si vous l'achèterez ou non et de quelle manière, sur quoi vous me demandez mon avis, ne comptez sur rien de ce que Frère Thomas vous pourra dire ou faire entendre de ma part ou de moi, mais comptez seulement sur ce que je vous marque dans cette lettre, qui est que je ne puis pas vous donner de conseil là-dessus et que vous devez consulter des personnes plus éclairées que moi, l'affaire étant de conséquence.

LA 003 05 Pensez-y bien mûrement, l'affaire n'étant pas encore terminée.

LA 003 06 Je ne vous conseille pas d'emprunter de l'argent pour l'acheter.

Je ne vous dis pas cependant absolument de ne le pas faire, vous pouvez consulter d'autres personnes sur ce point.

LA 003 07 Je crois que ce que vous ferez à cet égard sera toujours bien fait. Il ne convient pas que j'aie aucune part à toutes ces affaires, à cet égard, moi n'étant rien et vous comme Supérieur, en étant le maître.

LA 003 08 A l'égard des personnes que vous me marquez de voir, si vous le voulez, je les verrai et cela supposé, ayez la bonté de me mander que vous me l'ordonnez comme étant mon Supérieur et celui des Frères, et j'irai aussitôt ou le premier jour de congé et leur dirai que vous m'avez ordonné de les aller voir.

LA 003 09 Je vous souhaite une bonne et heureuse année et à tous les Frères que je salue.

LA 003 10 Je suis avec respect, mon très cher Frère, votre très humble et très obéissant serviteur.
De La Salle.

POUR LE FRÈRE DENIS [CE 30 MAI 1701]

- LA 010 01 Il me semble, mon très cher Frère, que vous ne devez point vous tant occuper des pensées qui vous viennent touchant votre état, car plus vous vous en occuperez, plus vous feront-elles de peines.
- LA 010 02 Procurez-vous le plus d'application intérieure qu'il vous sera possible, car c'est elle seule qui est capable de sanctifier vos actions.
- LA 010 03 Faites aussi en sorte que la sainte présence de Dieu vous soit fréquente, car elle est le principal fruit de l'oraison, mais elle vous servira de peu si vous ne vous mettez pas en peine de vous mortifier et si vous cherchez vos commodités.
- LA 010 04 Ce n'est pas assez d'avoir la pensée d'aller à Dieu le plus parfaitement qu'il vous sera possible; il faut le faire en effet et on ne le fait qu'autant qu'on se fait de violence.
- LA 010 05 Je ne m'étonne pas que vous trouviez beaucoup de difficultés dans les Règles; c'est l'habitude que vous avez à les peu observer qui vous les fait trouver telles. Si vous les observiez exactement, vous y trouveriez de la facilité et de l'agrément.
- LA 010 06 C'est aussi pour le même sujet que vous sentez du dégoût pour la sainte communion.
- LA 010 07 Je vous prie de ne jamais manquer aux récréations. C'est une chose de conséquence.
Sans doute que vous passez votre récréation avec Frère Claude tandis que vous laissez les deux petits Frères ensemble; cela est fort mal.
- LA 010 08 Je suis bien réjoui de votre abandon à Dieu et de votre indifférence pour quelque lieu que ce soit; elle est aussi nécessaire dans notre communauté.
Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle, prêtre.

POUR LE FRÈRE DENIS [CE 8^{ème} JUILLET]

- LA 011 01 Je suis bien éloigné de vous abandonner, mon très cher Frère; si je ne vous ai pas répondu la dernière fois en même temps qu'aux Frères de Rouen, c'est parce que je n'en ai pas eu le temps; il y a eu même deux Frères auxquels je n'ai pas pu répondre aussi bien qu'à vous.
- LA 011 02 Il n'est pas besoin d'acheter de l'étoffe pour une robe; il y en a ici une faite pour vous et rien ne vous manquera.
- LA 011 03 Je suis bien aise que vous ayez mis votre père hors de peine.
- LA 011 04 Je suis fâché que Frère Thomas en use comme vous me marquez. Je ferai en sorte qu'il change de conduite à cet égard. Il n'est pas vrai que j'ai écrit à Frère Thomas ce que vous me marquez touchant les besoins puisque je me suis plaint à lui de ce qu'il ne donnait pas les besoins aux Frères.
- LA 011 05 Vous devriez beaucoup prendre garde de n'être pas lâche dans les exercices. Ce n'est pas le moyen [que Dieu] vous bénisse. On n'a pas de vertu sans se faire violence, et il ne s'agit pas d'en avoir quelque teinture seulement, il faut que la vôtre soit solide; ce n'est pas en prenant ses commodités et en les cherchant qu'on l'acquiert.
- LA 011 06 Je suis bien aise que vous pratiquiez quelquefois les mortifications de l'esprit et des sens, mais il faut que vous fassiez en sorte de les pratiquer dans les occasions qui se présenteront.
- LA 011 07 Soyez exact au silence pour l'amour de Dieu, c'est un des principaux points de régularité.
- LA 011 08 C'est une pratique d'une grande utilité de s'appliquer à la présence de Dieu, soyez-y fidèle.
- LA 011 09 Rien n'attirera tant les bénédictions de Dieu sur vous que la fidélité aux petites choses.
- LA 011 10 Ayez soin sur toutes choses de réciter posément les prières et qu'elles soient récitées de même dans l'école, car c'est l'attention qu'on a aux prières vocales qui les rend agréables à Dieu.
- LA 011 11 Gardez-vous de vous impatienter contre votre Frère, parlez-lui toujours sagement.
- LA 011 12 L'oraison est le soutien de la piété; ainsi ayez-y beaucoup d'application.
- LA 011 13 Soyez exact à tout quitter et toute personne aussitôt que la cloche sonne.

- LA 011 14 Finissez en peu de mots avec les personnes qui viennent à la porte de l'école pour ne pas faire perdre le temps aux écoliers.
- LA 011 15 Soyez exact à les reprendre et encore plus les ignorants que les autres.
- LA 011 16 Il est honteux de leur donner des noms injurieux. Prenez garde que le respect humain ne vous empêche de faire le bien.
- Il est bien honteux de donner des noms injurieux aux écoliers, cela est aussi de bien mauvais exemple pour eux.
- LA 011 17 Vous savez qu'on n'avance dans la vertu qu'autant qu'on se fait de la violence, c'est pourquoi ayez soin de vous en faire.
- LA 011 18 Étudiez-vous beaucoup à la mortification de l'esprit et des sens qui sont pour vous d'obligation dans votre état.
- LA 011 19 Dans l'avertissement des défauts, il ne faut pas regarder le motif des autres, il faut regarder le bien qui vous en revient.
- LA 011 20 Sans doute qu'on peut observer les Règles à deux. Je suis bien aise que vous tâchiez d'y être exact. Je bénis Dieu des bons sentiments qu'il vous donne à cet égard.
- LA 011 21 La vue que vous avez en faisant vos exercices est bonne, continuez-la.
- LA 011 22 C'est un grand défaut de faire sa lecture spirituelle par curiosité et ce n'est pas le moyen d'en profiter.
- LA 011 23 Quand vous vous trouvez sec dans l'oraison, humiliez-vous.
- LA 011 24 Vous avez raison que les liaisons particulières des Frères apportent un grand mal à une communauté.
- LA 011 25 Je suis bien content de ce que vous avez présentement un bon nombre d'enfants. Ayez soin de l'entretenir.
- LA 011 26 Veillez sur le Frère, qu'il ne frappe pas les écoliers de la main. Cela est de conséquence.
- LA 011 27 Je prie Dieu de vous maintenir dans vos bonnes dispositions et je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

POUR LE FRÈRE DENIS [CE 1^{er} AOÛT 1708]

- LA 012 01 J'ai bien du déplaisir des incommodités que vous me marquez avoir, mon très cher Frère; il faudrait tâcher de chercher quelque moyen d'y apporter remède.
- LA 012 02 Vous devez vous appliquer à l'oraison le mieux qu'il vous sera possible, car c'est cet exercice qui attire ordinairement les grâces sur les autres.
- LA 012 03 Vous savez qu'il est honteux de parler par colère, abstenez-vous-en. Ces gardes n'avaient-ils pas droit de voir ce que vous portiez?
- LA 012 04 Vous ne devez (pas) aller à Saint-Yon, qu'avec les autres les jours de congé et vous n'avez que faire au Frère Hilaire ni aux autres Frères qui y sont.
- LA 012 05 Ne vous fâchez contre personne, cela n'est ni sage ni chrétien.
- LA 012 06 Prenez garde de n'être pas léger quand vous allez aux récréations avec les Frères de Rouen, cela leur nuit.
- LA 012 07 Vous voyez bien que c'est votre bien de travailler à mourir à vous-même et à vos inclinations.
- LA 012 08 Veillez sur vous pour bien prendre les humiliations qui vous viennent ainsi dans la vue que c'est Dieu qui vous les envoie.
- LA 012 09 Il faut, mon très cher Frère, pour avoir une véritable obéissance, être prêt à obéir à tous supérieurs. La difficulté que vous y trouvez est parce que vous ne regardez pas Dieu en eux.
- LA 012 10 C'est une bonne chose que vous vous appliquiez à votre lecture spirituelle. Elle vous sera d'un grand fruit et surtout pour vous aider à bien faire oraison.
- LA 012 11 Veillez sur vous pour ne pas vous laisser aller aux distractions dans l'oraison, elles vous peuvent venir d'être trop extérieur; prenez-y garde.
- LA 012 12 On dit que des ecclésiastiques qui vous ont rencontré seul dans Rouen ont dit que vous n'étiez pas un Frère, mais un séculier allant ainsi seul dans la ville; si cela est, vous faites bien mal.
- LA 012 13 Je vous prie de ne plus aller à Rouen hors les jours de congé et d'y aller avec le Frère et droit à Saint-Nicolas, car hors cela vous n'y avez que faire.
- LA 012 14 J'ai retrouvé votre lettre du 21^{ème} avril.
- LA 012 15 Vous avez mal fait de quitter l'école pour sortir pour une chose pareille à celle que vous me proposez et je vous prie que cela ne vous arrive pas.

- LA 012 16 Quand le Frère vous dirait ou ferait quelque chose mal à propos, ne faites rien paraître de votre côté et tâchez de vous retenir et puis vous pouvez m'écrire ces choses.
- LA 012 17 C'est une chose à laquelle vous devez principalement travailler d'être fidèle aux inspirations qui vous viennent lorsqu'elles tendent à vous vaincre; c'est alors une marque qu'elles viennent de Dieu.
- LA 012 18 Puisque vous avez des occasions d'humiliations étant avec Frère Robert dans la ville, faites paraître dans cette occasion que vous les aimez et ne suivez pas alors ce que la nature vous suggère pour tâcher de vous en exempter.
- LA 012 19 Soyez fidèle à faire toujours votre lecture et à vous coucher à l'heure. N'y manquez pas, je vous prie, rien ne peut vous en dispenser, et qu'on soit bien régulier pour le silence.
- LA 012 20 Vous avez besoin de rentrer souvent dans vous-même, cela vous empêchera de tomber dans vos défauts.
- LA 012 21 Vous feriez bien d'exécuter la vue qui vous est venue de demeurer comme dans une espèce de noviciat pour ne vous adonner qu'à l'intérieur, ce serait un grand bien pour vous.
- LA 012 22 Je suis bien aise de ce que vous désirez ardemment que la volonté de Dieu se fasse en vous en toutes choses.
- LA 012 23 Soyez exact à faire vos récréations. Ne souffrez point de petit garçon pendant ce temps. Il faut, pour bien garder le silence, faire la récréation dans son temps.
- LA 012 24 Il faut que vos écoliers ne disent rien de mal à propos au Frère.
- LA 012 25 Faites que vos écoliers soient exacts à se rendre à l'heure et viennent les dimanches et fêtes.
- LA 012 26 Ne manquez pas d'exécuter ce que je vous (recommande instamment).

Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [OCTORE 1704]

- LA 014 00 À Monsieur, Monsieur Gabrieli Drolini. À Rome.
- LA 014 01 J'ai reçu vos trois lettres, mon très cher Frère, une par les mains de Monsieur de la Bussière, celle du 9 septembre par la poste et la troisième du 16 septembre par la voie de Monsieur le curé de Saint-Hippolyte.
- LA 014 02 Comme je (ne) connais pas la valeur des espèces de Rome, quand vous me parlerez de quelque somme dans vos lettres, spécifiez-la selon les espèces de France.
- LA 014 03 Je ne sais pourquoi vous dites que vous vous êtes mis où vous êtes pour épargner la dépense, car en quoi l'épargnez-vous puisque peut-être (il) la faudra toujours faire comme si vous n'y aviez pas été.
- LA 014 04 De quoi cela vous a-t-il avancé depuis que vous y êtes?
- LA 014 05 Je ne sais si c'est que vous craignez de vous abandonner trop à la providence, ne croyez pas que je vous abandonnerai.
- LA 014 06 On dit que Monsieur Théodon reviendra bientôt, je ne sais ce qui en est.
- LA 014 07 Je vous envoie un billet pour le prier de vous donner cinquante livres pour vous établir et pour pourvoir à vos besoins dans votre établissement.
- LA 014 08 Je vous prie donc que ce soit incessamment car plus tarderez-vous, plus avancerez-vous en âge et au bout de tout cela, rien.
- LA 014 09 Quand vous aurez été un an, deux ans dans une maison comme vous êtes, au bout de cela, quelle avance?
- LA 014 10 Il faut vous déterminer ou de revenir ou d'entreprendre quelque chose où vous êtes.
- LA 014 11 Vous recevrez cette lettre sans doute peu de jours avant la dédicace de Saint-Pierre. Faites une neuvaine pour cela depuis la veille jusqu'au bout de l'octave et puis commencez quelque chose.
- LA 014 12 Confiez-vous plus en Dieu.
- LA 014 13 Je vous réponds du loyer des places que vous louerez pour jusqu'à ce que la providence y ait pourvu.
- LA 014 14 Il y a près de deux ans que vous êtes à Rome, il faut finir quelque chose et vivre selon votre vocation.
- LA 014 15 Je ne suis pas pour vous faire ou laisser mourir de faim.

- LA 014 16 Monsieur Brodard de Rethel m'a laissé plus de deux mille livres de rente. Je n'en jouis pas encore parce que ce ne sera qu'après la mort de Mademoiselle sa soeur qui a quatre-vingt-cinq ou quatre-vingt-six ans; il n'y a pas apparemment encore longtemps à attendre.
- LA 014 17 Nous sommes fort pauvres parce que Monsieur le curé de Saint-Sulpice ne nous donne plus que fort peu de choses.
- LA 014 18 Prenez garde, je vous prie, à ces mémoriaux que l'on vous demande, qu'ils ne nous fassent point de tort, cela est bien risquable.
- LA 014 19 Si où vous faites le catéchisme, vous y pourriez faire l'école, ce serait bien le mieux.
- LA 014 20 Tout le plus tôt que vous pouvez être hors d'où vous êtes et employé selon votre état sera le meilleur.
- LA 014 21 Je vous en prie pour l'amour de Dieu. Je suis en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [23 DÉCEMBRE 1704]

- LA 015 00 À mon très cher, Mon très cher Frère Gabriel, de la Société des Écoles chrétiennes. À Rome-à Paris, ce 23 décembre.
- LA 015 01 Pour réponse à votre dernière, mon très cher Frère, je vous dirai que je ne sais pourquoi vous hésitez tant après toutes mes lettres. Pour moi, je ne puis pas vous presser davantage.
- LA 015 02 Ce serait à vous à me presser et si vous n'avez vous-même un grand empressement pour cette oeuvre, ce que vous ne témoignez pas, vous n'y réussirez pas.
- LA 015 03 Je ne cherche pas que vous ne coûtiez rien, mais je pense et j'ai pensé qu'après avoir entrepris, six mois ou un an au plus tard, ce que je comptais beaucoup, vous ne nous coûteriez plus rien.
- LA 015 04 Je ne crois pas que vous deviez vous mêler de la remise des voeux du Frère Gérard. C'est un esprit des plus inconstants que je connaisse et qui n'est pas propre pour le monde et aurait été propre pour la Trappe.
- LA 015 05 Je suis bien fâché de ne l'y avoir pas laissé. Il est toujours à ne savoir ce qu'il veut faire.
- LA 015 06 Vous m'avez déjà exposé la dépense qu'il vous faudra faire. Vous entreprendrez quand vous voudrez.
- LA 015 07 Je vous aiderai en tout ce que je pourrai, mais il me semble que pour ce que l'entreprise réussisse, il faut qu'elle vienne de vous et non pas de moi et que je ne fasse que vous seconder.
- LA 015 08 Vous savez que j'ai déjà dépensé quatre cents francs pour vous dont je ne vois pas encore de succès.
- LA 015 09 Faites, je vous prie, que cela ne soit plus de même.
- Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.
- LA 015 09 Priez bien Dieu, et pensez à ce que vous avez à faire.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [11 FÉVRIER 1705]

- LA 016 00 À Monsieur, Monsieur Claude de la Bussière, pour Monsieur Santenot, À Rome,-à Paris, ce 11ème février 1705.
- LA 016 01 Il y a longtemps, mon très cher Frère, que je n'ai pas reçu de vos nouvelles.
- LA 016 02 Je vous prie de nous en mander et de nous écrire par Avignon ainsi: À mon très cher frère Albert, aux écoles gratuites, proche Saint-Symphorien, pour Monsieur de La Salle à Avignon.
- LA 016 03 Les écoles y vont bien. Nous y aurons quatre Frères et on va y avoir une maison pour loger vingt personnes.
- LA 016 04 J'en ai présenté trois à Monseigneur l'archevêque d'Avignon, Nonce extraordinaire en France, qui les a très bien reçus et leur a donné sa bénédiction avant que de partir, avec bien de la bonté.
- LA 016 05 Je vous prie de tenir ceci secret et de n'en jamais parler à personne, de brûler même cette lettre. Vous vous communiquez trop.
- LA 016 06 Je ne sais si vous ferez jamais quelque chose où vous êtes.
- LA 016 07 Il faut que ce soit l'Esprit de Dieu et un grand zèle qui vous conduisent et il me semble que je ne vois pas assez ni de l'un ni de l'autre en vous pour une telle entreprise.
- LA 016 08 Dieu soit béni et que sa volonté soit faite en cela.
- LA 016 09 Mandez-moi si vous êtes toujours dans votre même emploi et si vous ne cherchez rien plus.
- LA 016 10 Prenez garde que vous ne vous y soyez tant accoutumé à l'esprit et aux manières du monde qui doivent vous être en horreur que vous ayez dans la suite peine à les quitter.
- LA 016 11 Je prie Notre-Seigneur de vous bien remplir de son Esprit et de faire de vous ce qu'il lui plaira.
- LA 016 12 Ne m'écrivez plus que par Avignon quand vous aurez à m'écrire afin que toutes vos lettres soient sûres et secrètes.
- LA 016 13 Je salue Monsieur de la Bussière et je suis, en Notre-Seigneur mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.
- LA 016 14 Je vous prie de vous informer exactement ce que c'est que l'Institut des pères des écoles pies; quelles sont leurs Règles, quelle est leur conduite et gouvernement, s'ils sont étendus, s'ils ont un général, quel est son pouvoir, s'ils sont tous prêtres, s'ils prennent de l'argent. Sachez-en tout ce que vous pourrez et mandez-le-moi en détail le plus que vous pourrez.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [27 AVRIL 1705]

- LA 017 00 À Monsieur, Monsieur Claude de la Bussière pour Monsieur Santenot. À Rome.
À Paris, ce 27ème avril 1705.
- LA 017 01 On dit que votre lettre est arrivée ici le jour de Pâques, moi étant en campagne et je l'ai reçue le samedi suivant, mon très cher Frère.
- LA 017 02 Elle m'a causé bien de la joie tant parce qu'il y avait longtemps que je n'avais point reçu de vos nouvelles que parce que vous m'y avez appris que vous faisiez enfin la fonction de votre état.
- LA 017 03 Il est inutile d'examiner en quoi vous avez manqué des occasions puisque vous ne vous en êtes pas aperçu.
- LA 017 04 Vous avez bien fait de vous mettre dans un quartier éloigné des écoles pies.
- LA 017 05 Vous avez bien fait de continuer à manger chez Monsieur de la Bussière; saluez-le de ma part, je vous en prie.
- LA 017 06 Vous avez aussi bien fait de n'y pas aller tout à fait.
- LA 017 07 Si vous avez besoin de quelques livres d'école comme de la prière d'école, je ne sais si vous l'avez, nous l'avons fait réimprimer depuis peu, nous pourrons facilement vous les envoyer par Avignon.
- LA 017 08 A l'égard de ce que vous me dites de ce maître d'école du Pape, suivez l'avis de Monsieur Divers.
- LA 017 09 Il vaudrait peut-être mieux que vous priassiez beaucoup Dieu et que vous attendissiez l'occasion plus favorable et venant comme d'elle-même.
- LA 017 10 Nous sommes bien éloignés de faire votre procès, tout ce que j'attendais avec impatience était que vous fussiez ce que vous êtes.
- LA 017 11 Je m'étonne que vous disiez que vous n'avez jamais eu grande satisfaction de notre part puisqu'il n'y a rien que je n'aie tâché de faire et que je ne sois encore disposé de faire pour vous contenter.
- LA 017 12 Je sais bien que vous êtes bien éloigné de faire ce que fait Frère Nicolas et c'est ce qui a fait que je me suis si fort confié en vous.
- LA 017 13 Il n'est pas encore temps de vous presser si fort à Rome, c'est assez que vous y ayez commencé.
- LA 017 14 On a acheté une maison commode à nos Frères à Avignon, capable de loger vingt Frères, le vice-légat les aime et envoie son page à leur école.

- LA 017 15 Je vous ai voulu envoyer celui qui y a commencé, vous ne l'avez pas voulu.
- LA 017 16 Monseigneur l'archevêque d'Avignon qui est nonce extraordinaire en France, dont je suis connu depuis notre établissement à Avignon, est nommé archevêque de Gênes et part incessamment pour Rome où il va recevoir le chapeau de cardinal.
- LA 017 17 Il m'a dit qu'il protégerait et rendrait service à l'Institut de nos Frères en tout ce qu'il pourrait et leur a donné sa bénédiction avant qu'ils partissent.
- LA 017 18 Faites en sorte, je vous prie, de quitter cet esprit du monde auquel vous avez assez de penchant en vous adonnant à l'oraison et aux exercices intérieurs et en fréquentant peu. En travaillant à avoir le plus qu'il vous sera possible l'esprit de notre Institut, vous attirerez sur vous les grâces de Dieu avec abondance.

Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [28 AOÛT 1705]

- LA 018 00 À Monsieur, Monsieur Claude de la Bussière, marchand, pour Monsieur Santenot. À Rome. À Paris, ce 28ème août 1705.
- LA 018 01 J'ai été en effet surpris, mon très cher Frère, de ne pas recevoir de vos nouvelles depuis si longtemps.
- LA 018 02 Je vous prie de m'écrire à l'avenir plus souvent et il me semble qu'il serait à propos que vous le fassiez tous les mois.
- LA 018 03 Le Frère Michel et le Frère Jacques sont morts à Chartres, l'un après l'autre de pourpre depuis que j'ai reçu de vos lettres. Je vous prie de prier Dieu pour eux.
- LA 018 04 Je suis bien aise que vous ne soyez plus embarrassé chez Monsieur de la Bussière, mais comment et de quoi vivez-vous donc?
- LA 018 05 Vous dites que vous n'aimez pas à devoir; il serait bon de savoir si vous devez et ce que c'est et à qui et pourquoi. C'est ce que vous ne me marquez point.
- LA 018 06 Je n'agrée nullement que vous appreniez le latin. Vous savez bien que cela est contraire à notre Institut car il faut toujours s'en tenir à son Institut sinon on perd tout et Dieu n'y donne point sa bénédiction.
- LA 018 07 Je n'aime pas ces quadrins du samedi car ces sortes d'argent reçu des écoliers, quoiqu'on n'en profite pas, ne sonnent point bien dans nos écoles.
- LA 018 08 Si vous avez besoin d'un livre de prières, nous les avons fait réimprimer l'année passée avec toutes les rubriques nécessaires.
- LA 018 09 S'il vous en faut quelques autres, nous pourrions vous les envoyer par Avignon. Je crois cependant qu'on pourra faire imprimer nos livres à Avignon où ils sont approuvés et puis vous en envoyer.
- LA 018 10 Vous devriez me faire connaître la manière de faire la doctrine à Rome.
- LA 018 11 Nos Frères d'Avignon me mandent aussi bien que vous qu'ils ont bien de la peine dans les grandes chaleurs.
- LA 018 12 Je suis bien aise que vous soyez présentement dans le repos et sans visites ni actives ni passives.
- LA 018 13 Ayez soin de bien profiter de ce temps et d'un si grand avantage et étudiez-vous beaucoup à quitter les manières du monde et à prendre un air simple et des manières et une conduite qui ressentent l'Esprit de Dieu.
- LA 018 14 A l'égard du catéchisme, il me paraît qu'il est à propos et de conséquence que vous le fassiez dans votre école.

- LA 018 15 Est-ce qu'il est défendu à un maître d'école de faire le catéchisme à ses écoliers dans son école?
- LA 018 16 Je n'aime pas que nos Frères fassent le catéchisme dans l'église; cependant s'il est défendu de le faire dans son école, il vaut mieux le faire dans l'église que de ne le point faire.
- LA 018 17 Pour moi, je n'aime pas à m'avancer en aucune chose et je ne m'avancerai pas à Rome non plus qu'ailleurs. Il faut que la providence s'avance la première et je suis content.
- LA 018 18 Quand il paraît que je n'agis que par ses ordres, je n'ai point de reproche à me faire au lieu que quand j'entreprends, c'est toujours moi et je n'en attends pas de fort bonnes suites, ni Dieu qui n'y donne pas ordinairement une grande bénédiction.
- LA 018 19 On disait que Monseigneur l'archevêque d'Avignon et de Gênes à présent devait être bientôt cardinal.
- LA 018 20 Monseigneur l'évêque de Vaison demande des Frères. Vous le connaissez.

Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [4 SEPTEMBRE 1705]

- LA 019 00 À Monsieur, Monsieur Santenot. À Rome. À Paris, ce 4 septembre 1705.
- LA 019 01 L'étonnement dans lequel je suis de ne recevoir aucune de vos nouvelles depuis cinq mois a été ce qui m'a obligé de vous écrire en écrivant à Monsieur de la Bussière, mon très cher Frère, dans la crainte que vous n'ayez pas reçu ma pénultième.
- LA 019 02 Je ne savais pas quand Monsieur Théodon viendrait et je ne sais pas s'il est arrivé.
- LA 019 03 Je ne savais pas que vous fussiez sorti de chez Monsieur de la Bussière et je n'aurais pas cru que vous en fussiez sorti sans m'écrire auparavant, car aujourd'hui si vous n'avez point d'autre recours que moi, vous m'embarrassez car je suis moins en état de vous aider que je ne l'ai été par le passé et beaucoup moins étant toujours très court d'argent.
- LA 019 04 J'ai mis notre noviciat dans une belle maison dans un faubourg de Rouen qui avait été occupée par des religieuses, nos Frères ayant présentement les écoles de Rouen où est Frère Ponce, ce qui fait que je suis toujours court d'argent.
- LA 019 05 Vous n'auriez pas dû faire des dettes sans avoir mon consentement auparavant.
- LA 019 06 Je vous ai dit que tout ce que vous pourriez prétendre de moi en vous établissant serait de vous aider pendant six mois ou un an au plus. Depuis ce temps, j'ai fait cette affaire de Rouen qui me met à sec.
- LA 019 07 Tout ce que je puis faire est de vous faire toucher cinquante francs par Avignon par Monsieur de Chateaublanc, trésorier du Pape, qui y a établi nos Frères qui sont cinq actuellement et auxquels il a acheté une maison.
- LA 019 08 Vous pouvez vous informer chez Monseigneur l'archevêque d'Avignon où Monsieur de Chateaublanc paie à Rome les revenus du pape et qui est son correspondant à Rome.
- LA 019 09 Je vous les ferai tenir aussitôt, encore cela m'incommodera-t-il car de trois mois d'ici, je n'ai point d'argent à prétendre d'avance, au contraire, je serai en arrière.
- LA 019 10 Ne vous engagez plus, je vous prie, sans moi, car je serais très mécontent de dettes. Je n'en veux plus et je n'en ai jamais ni voulu ni souffert dans aucune de nos maisons et il n'y a rien dont j'aie plus d'horreur: c'est pourquoi ne comptez plus jamais sur moi pour des dettes, car je n'en écouterai jamais la moindre proposition.
- LA 019 11 Je veux voir devant moi pour la dépense et non pas derrière et ne prenez jamais aucune mesure ni aucune détermination sans me demander avis auparavant, je vous répondrai aussitôt.
- LA 019 12 Je ne fais que de recevoir votre lettre, la voie d'Avignon nous est aisée.
- LA 019 13 Je ne sais si Monseigneur l'archevêque d'Avignon, présentement de Gênes, est cardinal, comme on me dit qu'il le serait allant à Rome.

- LA 019 14 Je sais bien qu'il vaut mieux vivre avec plus de peine, dégagé du monde et j'ai bien de la joie de vous voir dans cette disposition mais, quand on s'y met, ou il faut s'abandonner tout à fait à la providence ou si on n'a pas assez de vertu pour cela ni assez de foi, il faut prendre des mesures avant l'exécution, sinon c'est n'agir ni chrétiennement ni sagement.
- LA 019 15 Gardez-vous bien de donner des lettres de change à quelqu'un que je ne vous ai mandé de le faire, car je ne les paierais pas.
- Je ne suis pas non plus en état d'en payer présentement, car il faut que je compte par jour. Vous recevrez votre argent sans change.
- LA 019 16 Je ne sais ce que vous entendez quand vous dites que vous travaillerez à voir si vous pourrez me faire quelque chose avant qu'il soit peu. Expliquez-vous, je vous prie, car je suis bien aise de voir un peu plus clair.
- LA 019 17 Je suis bien réjoui que votre rougeole soit passée.
- LA 019 18 Le Frère Albert me mande du 29ème août que le Père inquisiteur lui a rendu tous nos livres et les a tous approuvés. Je lui manderai de vous faire tenir deux prière d'écoles et de la messe lorsque je saurai votre adresse.
- LA 019 19 Nous avons fait réimprimer celles d'école avec toutes les rubriques d'une manière bien utile pour les maîtres et pour les écoliers.
- LA 019 20 Nous allons faire un établissement à Marseille et quand le Frère Albert y aura été jusqu'après Pâques, je pourrai vous l'envoyer pour un peu avancer vos affaires si elles ne le sont pas, car il est tout à fait propre pour cela. Les premiers six mois, il ferait des merveilles.
- LA 019 21 Priez beaucoup Dieu pour cela d'ici à ce temps et pour que Dieu conduise nos affaires à Rome et ailleurs selon sa sainte volonté.
- LA 019 22 J'ai cru m'avoir assez expliqué avec vous vers Noël.
- LA 019 23 Nous avons des Frères à Dijon et à Brest, je ne sais si je vous l'ai mandé.
- LA 019 24 Je vous prie de vous présenter souvent à Saint-Pierre pour être bien soumis à l'Église et je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [28 OCTOBRE 1705]

- LA 020 00 À Monsieur Claude de la Bussière pour Monsieur Santenot. À Rome. À Paris, ce 28ème octobre 1705.
- LA 020 01 Je ne sais, mon très cher Frère, si vous n'avez pas reçu la lettre par laquelle je faisais réponse à votre précédente. J'y avais mis l'adresse comme vous me l'avez marquée. Écrivez-moi toujours par Avignon.
- LA 020 02 Je vous adresse celle-ci par Monsieur de la Bussière pour ne me pas tromper et pour plus grande sûreté. Donnez-moi une autre adresse dans la suite si celle-là ne convient pas ou marquez-moi où vous demeurez.
- LA 020 03 Vous faites bien d'attendre l'ordre de la providence.
- LA 020 04 Je vous ai mandé de ne me pas faire de dettes parce que je ne veux pas du tout en entendre parler et qu'il ne faut point vous attendre que j'en paie aucune ni par lettre de change ni autrement. Je n'ai jamais voulu de dettes et n'en veux point du tout.
- LA 020 05 Quand vous aurez besoin de quelque chose, faites-le-moi savoir auparavant.
Vous savez ce que je vous ai mandé par le passé; comptez là-dessus, je vous prie.
- LA 020 06 Vous n'auriez pas dû quitter Monsieur de la Bussière que de concert avec moi et sans savoir où vivre.
- LA 020 07 Je vous ai mandé ce que je pouvais faire, il faut compter sur ce que je dis.
- LA 020 08 Je veux voir clair dans ce que j'entreprends.
- LA 020 09 Dieu vous avait mis chez Monsieur de la Bussière; vous auriez dû y rester jusqu'à ce que vous eussiez été dans un emploi où vous eussiez pu vivre indépendamment.
- LA 020 10 Je vous ai mandé que je pouvais vous faire donner cinquante livres qui sont à Avignon dont il n'y aura apparemment point de change à payer.
- LA 020 11 Je vais envoyer des prières d'école à Avignon que nous avons fait imprimer avec les rubriques. On pourra vous en envoyer de là.
- LA 020 12 J'ai vu Monsieur Théodon seulement une fois qui était incommodé.
- LA 020 13 Vous me marquez par votre dernière que vous m'envoyez le reçu de Monsieur Théodon. Je ne l'ai cependant point reçu et il n'était point dans votre lettre.
- LA 020 14 Il serait inutile que vous tirassiez sur moi des lettres de change, car je ne pourrais pas les payer.

- LA 020 15 Je sais bien que c'est une chose avantageuse d'être retiré du monde, mais il faut avoir de quoi vivre et avant que de quitter le monde, il faut voir où on le prendra.
- LA 020 16 J'ai adressé ma dernière simplement à Monsieur Santenot; voyez si elle est perdue ou non.
- LA 020 17 Voyez si Dieu marque agréer votre travail et si la providence vous aide ou s'il paraît qu'elle vous veuille aider.
- LA 020 18 Je souhaiterais bien savoir en quel quartier vous êtes logé.
- LA 020 19 Priez Dieu pour nous et croyez-moi, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [11 FÉVRIER 1706]

- LA 021 00 À Monsieur, Monsieur Divers, Procureur général de la Mission pour Monsieur Santenot, À Rome. À Paris, ce 11ème février 1706.
- LA 021 01 J'ai bien vu, mon très cher Frère, que vous n'étiez pas tout à fait à vous-même quand vous m'avez écrit la lettre précédente à celle à laquelle je fais réponse, mais j'ai tâché de ne vous en pas donner sujet.
- LA 021 02 Je suis bien aise d'apprendre par votre dernière que votre peine était diminuée; je crois qu'elle aura été entièrement apaisée quand vous aurez reçu ma dernière.
- LA 021 03 Vous ferez bien de faire toucher le plus tôt que vous pourrez les cent francs que je vous ai laissés à recevoir.
- LA 021 04 A l'égard de ce que vous me marquez que je vous ai écrit, je vous ai écrit en deux différents temps:
1. dans le temps que vous n'aviez rien autre chose à faire que d'avoir soin des enfants de Monsieur de la Bussière,
 2. dans le temps que vous cherchiez à prendre une école demeurant chez lui.
- LA 021 05 Dans le premier temps, je vous ai toujours excité à sortir de cet état, ne le regardant pas conforme à votre vocation.
- LA 021 06 Dans le deuxième temps, je vous ai écrit que vous deviez compter que je ne pourrais pas vous aider que six mois ou un an, ou je ne sais pas si j'ai dit un an ou un an et demi, mais c'est tout au plus si j'ai avancé jusque-là.
- LA 021 07 J'ai regardé ensuite comme une conduite de la providence que monsieur de la Bussière vous ait engagé de manger chez lui parce que je n'étais pas fort en état de vous aider et je le suis présentement moins que jamais.
- LA 021 08 Vous n'auriez pas dû sortir de cette disposition de providence sans savoir si je l'agréerais et si je serais en état de vous tout fournir et combien de temps et sans que nous prissions l'un et l'autre des mesures fixes là-dessus.
- LA 021 09 Je ferai cependant pour vous tout ce qui me sera possible quoique je sois bien éloigné d'avoir de l'argent présentement et que je dois près de neuf cents livres.
- LA 021 10 J'ai de la peine de voir que vous viviez aussi pauvrement que vous faites et dites-moi, je vous prie, ce que je puis faire pour y remédier.
- LA 021 11 Vous voyez l'état dans lequel je suis, néanmoins l'état dans lequel vous êtes me paraît embarrassant et m'est bien sensible.
- LA 021 12 Je serais bien aise de savoir si rien n'avance pour vous.
- LA 021 13 Si cependant il faut payer le change d'Avignon à Rome, j'aime mieux faire venir les cent francs ici et payer la lettre de change de Monsieur de la Bussière, car ainsi il ne nous coûtera point de change et vous aurez les cent francs tout entiers. Mandez-moi ce qu'il y aura à faire.

- LA 021 14 J'ai tardé à vous répondre parce que je n'avais pas fait attention au petit billet qui était dans votre lettre et que j'ai cru que ma dernière vous aurait remis en assurance.
- LA 021 15 Nous avons depuis quinze jours des écoles à Marseille.
- LA 021 16 Il ne faut pas que vous pensiez à quitter que nous n'ayons pris des mesures ensemble.
- LA 021 17 Si vous ne pouvez rien avancer dans quelque temps, ce pourquoi il faut seulement recourir à Dieu et lui en laisser le soin, la conduite et les ménagements, je ferai en sorte dans cet été de prendre des mesures pour ne pas laisser tomber ce qui est commencé et pour vous tirer d'embarras et moi aussi.
- LA 021 18 Priez beaucoup Notre-Seigneur pour cela et pour toutes nos affaires d'ici à la Pentecôte.
- LA 021 19 J'ai appris que Monsieur le cardinal de Janson revient en France et que Monsieur l'abbé d'Étrées va prendre sa place.
- LA 021 20 Je vous prie de ne pas écrire à toutes sortes de personnes comme vous écrivez. Ce commerce de lettres inutiles ne nous accomode pas.
- LA 021 21 Je m'unis à vous en Notre-Seigneur et je suis en son saint amour, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [16 AVRIL 1706]

- LA 022 00 À Monsieur, Monsieur Divers, Procureur général de la Congrégation de la Mission, pour Monsieur Santenot. À Rome. - À Paris, ce 16ème avril 1706.
- LA 022 01 J'ai reçu vos deux dernières, mon très cher Frère, l'une du 23ème février, l'autre du 2 mars, mais je n'ai pas reçu la première par Monsieur de la Bussière, mais par la poste de France.
- LA 022 02 J'ai fait tenir l'incluse à Monsieur Théodon.
- LA 022 03 J'ai bien de la joie que vous ayez assez de confiance à Monsieur Divers pour lui dire à qui et pourquoi vous écrivez.
- LA 022 04 J'ai peine à croire qu'il ait su la lettre au régent de Calais à son sujet. Je vous prie de vous abstenir de lettres aussi inutiles qu'est celle-là.
- LA 022 05 Vous auriez dû tout d'abord m'envoyer la copie de votre approbation pour les écoles sans attendre que je la susse d'ailleurs. Je vous suis obligé de me l'avoir envoyée dans votre dernière.
- LA 022 06 Je n'ai garde de me faire de peine des lettres que vous avez incluses dans les miennes, ce n'est pas de cela que j'ai entendu vous parler. J'ai voulu dire que vous n'écriviez point et que vous ne receviez point de toutes ces sortes de lettres inutiles qui ne nous conviennent point.
- LA 022 07 J'ai mandé à Avignon qu'on payât la lettre de change de Monsieur de la Bussière.
- LA 022 08 Je ferai en sorte que vous soyez content de moi.
- LA 022 09 Nous avons des Frères à Marseille qui commencent depuis peu. Ils y ont près de deux cents écoliers rien qu'en une école. Il y a des écoles en quatre quartiers, ils les auront toutes dans la suite.
- LA 022 10 Il faut espérer que nos Frères vous approchant de plus en plus, Dieu bénira et augmentera à la fin votre école.
- LA 022 11 Nous tâcherons de vous en procurer le moyen et nous verrons dans quelque temps ce qui se pourra faire à cet égard.
- LA 022 12 Priez beaucoup Dieu pour nous qui en avons bien besoin. Nous le priérons aussi pour vous et nous tâcherons de vous aider et de vous soulager en tout ce que nous pourrons. Encore un peu de patience. Je suis en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [12 MAI 1706]

- LA 023 00 À Monsieur, Monsieur Divers, Procureur général de la Congrégation de la Mission pour Monsieur Santenot. À Rome. À Paris, ce 12ème mai 1706.
- LA 023 01 Je n'ai reçu qu'hier votre lettre, mon très cher Frère.
- LA 023 02 J'ai donné, il y a trois jours, une lettre de change sur les Frères d'Avignon pour paiement des cent livres que vous deviez à Monsieur de la Bussière. Je vous en envoie l'acquit afin que vous puissiez le mettre entre les mains de Monsieur de la Bussière et tirer le sien que vous m'enverrez.
- LA 023 03 J'ai cru qu'il n'y avait point de change à payer sur ces cent livres; c'est une grosse perte toutes les fois. Peut-être pourrions-nous la sauver ou au moins une bonne partie: vous auriez dû m'en avertir d'abord.
- LA 023 04 Je suis fâché que vous ayez présenté un mémorial à l'aumônier du pape, cela n'aurait pas été à propos.
- LA 023 05 Vous pouvez croire comme je vous l'ai écrit que je ne vous avais pas abandonné.
- LA 023 06 Si vous n'avez rien obtenu, faites-le moi savoir aussitôt et en ce cas vous n'aurez qu'à mander au Frère Albert à Avignon de vous faire toucher dix écus, ce que vous ne ferez pas en cas que vous ayez obtenu quelque chose car il aura bien de la peine à vous les payer.
- LA 023 07 Si j'avais reçu votre lettre quatre jours plus tôt, je n'aurais pas donné cette lettre de change et j'aurais chargé à Avignon qu'on vous fît toucher de l'argent.
- LA 023 08 Croyez-vous que je veuille vous laisser mourir de faim?
- LA 023 09 Il faut voir comment vous ferez d'ici au mois d'octobre auquel temps sans faute j'apporterai du changement.
- LA 023 10 Il faut bien se garder que les gens à qui est votre maison vous saisissent.
- LA 023 11 Il n'est pas à propos non plus que vous vous adressiez à votre soeur.
- LA 023 12 La poste part toutes les semaines. Que ne m'écrivez-vous? Pourquoi avez-vous été cinq semaines sans m'écrire?
- LA 023 13 Je vous prie, n'en usez plus ainsi et ne prenez plus de mesures à moins que dans des choses tout à fait imprévues vous ne puissiez attendre ma réponse.
- LA 023 14 Je prierai et ferai beaucoup prier Dieu pour vous et pour vos affaires.
Je suis en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.
- LA 023 15 Vous ne m'avez pas envoyé la date de vos patentes. Vous n'avez mis que Datum, etc. Je vous prie, envoyez-moi tout du long et copie et signatures.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [21 JUIN 1706]

- LA 024 00 Monsieur, Monsieur Divers, Procureur général de la Congrégation de la Mission pour Monsieur Santenot. À Rome. À Paris, ce 21ème juin 1706.
- LA 024 01 Je crois que vous avez encore reçu deux lettres avant celle-ci depuis celle du 16 avril, mon très cher Frère.
- LA 024 02 Dans la première, je vous mande que j'ai donné une lettre de change sur Avignon à Monsieur Marteau qu'il n'a voulu prendre que de cent livres quoique je l'aie pressée de la prendre de cent sept livres.
- LA 024 03 Je vous ai envoyé un acquit qu'il m'en a donné que je vous ai mandé de donner à Monsieur de la Bussière et d'en tirer un de lui par lequel il vous tient quitte au moyen de la somme que j'ai fait fournir à Monsieur Marteau.
- LA 024 04 J'ai mandé à Monsieur de Chateaublanc de vous faire toucher dix écus. Je vous prie de me mander par qui et comment.
- LA 024 05 Je ne sais pas quelle dépense vous avez faite dont vous avez du regret. Assurez-vous que je ne vous laisserai pas manquer des choses nécessaires.
- LA 024 06 Faites votre école doucement sans vous avancer. Dieu ne vous bénira pas, ce me semble, par là.
- LA 024 07 Vous voyez à quoi servent tous vos mémoriaux. Ne parlez pas à Sa Sainteté, vous gêneriez tout; il faudra prendre d'autres mesures, Dieu nous en donnera les moyens.
- LA 024 08 N'échappez pas les occasions que vous pourrez trouver mais ne vous empressez pas.
- LA 024 09 Vous m'avez mandé que vous ne me demandiez que votre loyer d'école et de chambre. De quoi vivez-vous? gardez-vous bien de quitter.
- LA 024 10 Je suis bien aise que Monsieur Fieschi est cardinal.
- LA 024 11 L'abbé de la Trémouille, n'est-ce pas l'abbé de Noirmoutier que j'ai vu grand vicaire à Laon, qui est bossu et qu'il y a déjà du temps qu'il est à Rome?
- LA 024 12 Dans cinq ou six mois, le Frère venant d'Avignon à Rome, on aura bien plus lieu de se présenter par la médiation de Monseigneur Fieschi qui en a été archevêque sans parler d'autre chose d'autant plus que le vice-légat d'Avignon va être ou est allé être gouverneur de Rome.
- LA 024 13 Mais je n'aime point toutes ces vues humaines et ce ne sont point celles dont les saints se sont servis.
- LA 024 14 Vous me parlez comme si j'étais bien dur et comme si je ne voulais vous rien donner. Je ne sais si c'est que vous ne recevez point mes lettres.

- LA 024 15 Je vous ai fait rendre la dernière par le moyen de Monsieur de Chateaublanc d'Avignon.
- LA 024 16 Je ne croyais pas votre vie si dure que vous la marquez.
- LA 024 17 Monsieur Leroy qui est en ce pays-ci et qui m'a dit qu'il avait mangé avec vous, m'a dit que vous aviez du vin en cave et ce que vous en aviez du bon.
- LA 024 18 Un prêtre breton qui a obtenu une cure et est retourné à son pays et dit avoir demeuré plusieurs années à Saint-Sulpice et avoir demeuré auprès de vous a fait entendre en son pays que lorsqu'il vous avait quitté vous étiez diacre. Je ne sais ce qu'il veut dire.
- LA 024 19 Je ne sais ce que vous voulez dire que vous avez donné une lettre de change de cent sept livres à Monsieur de la Bussière et que vous avez donné ordre qu'on paie ma lettre de change sans dire à qui il faut l'adresser. Expliquez-moi ce que vous entendez par là. Vous voyez bien ce que je vous écris là-dessus au commencement de celle-ci.
- LA 024 20 On me mande d'Avignon qu'on a payé la lettre de change de Rome. Voyez, je vous prie, qu'il n'y ait point de brouillerie dans tout cela.
- LA 024 21 Je ne sais pas pourquoi vous me mandez que je ne vous écrive pas par Marseille. Je ne vous ai pas encore écrit par cette route.
- LA 024 22 Mes lettres d'Avignon ne vous doivent, ce me semble, coûter que quatre sols puisqu'elles ne coûtent que cela de Rome à Avignon. Écrivez-moi souvent.
- LA 024 23 Je prie Notre-Seigneur de vous combler de ses grâces et je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [26 NOVEMBRE 1706]

- LA 025 00 À Monsieur, Monsieur Divers, Procureur général de la Congrégation de la Mission pour Monsieur Santenot. À Rome. À Paris ce 26ème novembre 1706.
- LA 025 01 J'ai reçu votre lettre datée du 16 octobre, mon très cher Frère.
- LA 025 02 Il me semble que je n'en avais point reçu de vous depuis le 24 juillet, c'est bien longtemps.
- LA 025 03 Je suis bien fâché de l'accident qui vous est arrivé.
- LA 025 04 Je suis bien aise que vous ayez donné une lettre de change sur Avignon, car j'ai mandé un grand nombre de fois qu'on vous envoyât cet argent. Je ne sais pas pourquoi ils ne l'ont point fait.
- LA 025 05 Il est vrai qu'ils m'ont mandé qu'on ne trouve pas facilement des commodités et facilités pour faire tenir de l'argent à Rome. On délivrera sans doute cette somme.
- LA 025 06 Vous avez bien fait de désister la poursuite que vous avez faite pour avoir quelque chose et j'ai de la consolation que vous ayez toujours bon nombre d'écoliers mais aucun italien ne vous dit-il rien touchant la gratuité de votre école? Cela ne vous fait-il point connaître? Personne ne demande-t-il de quoi vous vivez? Qui est-ce qui vous fait tenir ainsi l'école gratuitement?
- LA 025 07 Je ne savais pas le procès de Messieurs de Saint-Lazare.
- LA 025 08 On ne paie effectivement que quatre sols de port de Rome à Avignon par la poste du pape.

Cela est toujours ainsi marqué sur vos lettres que je reçois. J'ordonne qu'on mette celle-ci à la poste du pape, vous me manderez comme cela aura été.
- LA 025 09 Assurez Monsieur Leroy, parisien, que je le salue.
- LA 025 10 Je serais bien aise de savoir ce que fit celui qui est breton qui l'a si fort déshonoré, cela me ferait plaisir.
- LA 025 11 Je connais Monseigneur le cardinal de la Trémouille, c'est un bonhomme sans façon.
- LA 025 12 J'ai vu ici celui qui a été vice-légat d'Avignon et en est sorti au mois d'août. Je crois qu'il est retourné à Rome. C'est un abbé qui avait bien de l'affection pour les écoles d'Avignon.
- LA 025 13 Je vous suis obligé de m'avoir fait savoir en détail la distribution de votre temps.
- LA 025 14 Priez pour nous particulièrement aussitôt que vous aurez reçu ma lettre et depuis le jour de Noël jusqu'au dimanche, lendemain du jour de l'an, faites une neuvaine à Saint-Pierre pour quelque besoin particulier pressant et de conséquence de la communauté.

Si vous recevez ma lettre plus tard, ce que je ne crois pas, commençant votre neuvaine plus tard, vous la finirez plus tard.

LA 025 15 Nous avons une maison proche où demeure votre frère et où je l'ai fait placer sacristain parce qu'il ne faisait pas son salut dans le monde, étant trop facile: il est présentement fort réglé et fort sage et vient à confesse à moi.

LA 025 16 Je suis plus ordinairement à cette maison, rue Saint-Honoré, parce que nous avons les écoles de Saint-Roch.

Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [1^{er} AVRIL 1707]

- LA 026 00 À Monsieur, Monsieur Divers, Procureur général de la Congrégation de la Mission, pour Monsieur Santenot. À Rome. - À Paris, ce 1^{er} avril 1707.
- LA 026 01 Il y a environ huit jours que j'ai reçu votre lettre, mon très cher Frère.
- LA 026 02 J'ai bien du déplaisir de votre maladie et je fus bien réjoui que Dieu vous ait rendu la santé.
- LA 026 03 J'ai été aussi six semaines fort indisposé ne pouvant marcher, présentement je me porte beaucoup mieux.
- LA 026 04 J'étais fort surpris de ne point recevoir de vos nouvelles et cela me mettait en peine.
- LA 026 05 Je n'ai pas encore rendu à votre beau-frère l'argent que vous me marquez, mais je lui ferai rendre le plus tôt qu'il me sera possible.
- LA 026 06 Il faut encore attendre quelque temps.
- Ce que je veux faire est d'envoyer un Frère sur la fin de cet été car je souhaite fort de vous procurer plus de repos et plus de moyen de vous appliquer à l'oraison.
- LA 026 07 Je ne sais cependant pas ce qui peut vous en empêcher.
- LA 026 08 Je sais bien que la plupart des villes d'Italie ne sont ni grosses ni peuplées et Monsieur Bonhomme étant ici m'en dit la raison.
- LA 026 09 Priez beaucoup Notre-Seigneur qu'il bénisse son oeuvre.
- LA 026 10 Le Frère Albert a encore fait un établissement à Valréas dans le Comtat, dans le diocèse de Vaison.
- LA 026 11 No 1: Monseigneur l'évêque de Vaison que vous connaissez approuve fort nos Frères et leur a donné sa maison de Valréas pour logement.
No 2: Frère Ponce a fait depuis peu un établissement à Mende, ville épiscopale de France dans l'entrée du Languedoc où il est tombé malade.
- LA 026 12 Priez Dieu pour nous et croyez-moi, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

Votre dernière n'était point datée.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [14 FÉVRIER 1710]

- LA 027 00 À Monsieur, Monsieur Santenot. À Rome. À Paris ce 14ème février 1710.
- LA 027 01 J'ai reçu avec joie depuis peu de jours, mon très cher Frère, votre lettre du 7 novembre que votre frère m'a envoyée.
- LA 027 02 Je vous ai écrit deux lettres l'une dans le mois d'août et l'autre sur la fin de novembre que le Frère Ponce me mande avoir portées lui-même au pédon. Je les ai adressées toutes deux à Monsieur de la Bussière pour vous les faire tenir.
- LA 027 03 S'il ne les faut pas adresser à lui, mandez-le moi et donnez-moi une adresse sûre, soit à vous directement, soit ailleurs, mais je vous prie qu'elle ne puisse pas manquer.
- LA 027 04 J'ai bien de la joie que vous ayez présentement une école du pape, c'est ce à quoi j'aspirais.
- LA 027 05 J'ai mandé au Frère Ponce d'aller saluer Monseigneur l'évêque de Cavaillon, s'il y est, de ma part et de lui témoigner mes reconnaissances de ses bontés pour vous.
- LA 027 06 Il faudrait faire en sorte dans la suite qu'il y eût encore un autre Frère avec vous.
- LA 027 07 Je suis bien aise que vous ayez quitté la maison de Monsieur de la Bussière et je lui écris pour le remercier de l'affection qu'il vous a témoignée et de la grâce qu'il vous a faite. Je lui témoigne aussi que je ne l'oublierai pas et que je prierai et ferai prier Dieu pour lui et pour sa famille.
- LA 027 08 Je suis bien aise que vous ayez été en retraite pour tâcher de reprendre l'esprit de votre état avec plus d'abondance et l'esprit d'oraison. Je prierai Dieu qu'il vous le donne.
- LA 027 09 Je sais bien que c'est une grande misère d'être obligé de communiquer avec le monde et c'est un grand avantage pour vous que vous en soyez en grande parti dégagé. Faites en sorte de vous dégager aussi de ces ordinands.
- LA 027 10 Vous pouvez vous assurer que je ne manque pas de prier Dieu pour vous.
- LA 027 11 J'ai bien de la joie que vous soyez en parfaite santé.
- LA 027 12 Je sais qu'il y a à travailler où vous êtes et j'ai de la joie que vous y ayez un bon nombre d'écoliers.
- LA 027 13 Je sais aussi que la corruption y est grande et qu'il faut une attention et une vigilance toute particulière sur soi-même pour s'en dégager et je bénis Dieu de ce qu'il vous a fait la grâce jusqu'à présent de vous en préserver.
- LA 027 14 Nous avons des Frères à Grenoble, à Alais, à Mende et à Mâcon depuis que je n'ai point réponse de vous, ce me semble.
- LA 027 15 Priez Dieu qu'il bénisse notre Institut et croyez-moi, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [12 MAI 1710]

- LA 028 00 À Monsieur, Monsieur Gabriel Santenot. Rome. Ce 12ème mai 1710.
- LA 028 01 Votre lettre n'était point datée. C'est avec bien de la consolation que j'ai reçu votre dernière lettre, mon très cher Frère.
- LA 028 02 Vous dites que vous n'avez point reçu de mes lettres que celle que vous avez reçue du 14 février; je vous dirai cependant que depuis le mois d'août dernier ou septembre, c'était la troisième que je vous avais écrite étant toujours bien en peine de vos nouvelles.
- LA 028 03 J'ai bien du déplaisir que le défaut de recevoir de mes lettres vous ait détraqué de l'affection à la piété.
- LA 028 04 Il aurait été bien fâcheux que vous eussiez quitté votre école ayant paru jusqu'à présent que Dieu la voulait.
- LA 028 05 Sans doute qu'il faudrait faire tous les jours le catéchisme à vos écoliers.
- LA 028 06 Je ne sais pourquoi vous dites qu'il vous est difficile de faire entendre la messe à vos écoliers étant seul.
- LA 028 07 La meilleure raison que vous me donnez pour avoir un second est que vous n'êtes plus jeune et qu'il est temps d'en former un autre et aux manières du pays et à la langue.
- LA 028 08 Je vois bien vos raisons contre et il est difficile d'apporter remède à la première, premièrement parce que surtout à présent que les monnaies sont sur un prix fort haut en France, il y a extrêmement à perdre pour le change et le temps étant misérable, il serait difficile d'ici de fournir quoi que ce soit à cette dépense. Douze pistoles feraient ici en paiement plus de vingt-quatre mais comme vous me marquez que ce ne serait que pour un an, il n'y a pas tant à examiner.
- LA 028 09 Je ne sais ce que vous voulez dire que jusqu'à présent vous avez paru à demi régulier. Est-ce que vous avez changé quelque chose à votre habit ou à votre extérieur et en quoi, marquez-le-moi.
- LA 028 10 Sans doute qu'étant deux, il faudrait paraître tous les deux réguliers. Vous ferez bien d'en parler au secrétaire du cardinal Vicaire.
- LA 028 11 Je ne sais pas pourquoi vous dites qu'on ne vous a accordé la pistole par mois que comme à un particulier et non pas comme à un maître d'école. Il me semble que vous avez mandé à votre frère que les armes du pape étaient au-dessus de la porte de votre école et que votre école était une des écoles du pape.
- LA 028 12 Je l'ai cru ainsi depuis ce temps et que la raison pour laquelle vous demeurez auprès des Capucins est parce que l'école que vous avez est de ce quartier.

- LA 028 13 Il serait à propos que vous eussiez une telle école et des patentes.
- LA 028 14 Je ferai en sorte de vous envoyer un second dans les vacances prochaines; tâchez de prendre des mesures pour cela.
- LA 028 15 Je vous enverrai deux prières d'école. Il y en a à Avignon, le Frère Ponce pourrait vous en envoyer. Je veux bien que vous lui écriviez quelquefois.
- LA 028 16 Je n'ai pas encore pensé d'aller à Rome et je ne le pourrais présentement que difficilement.
- LA 028 17 Je ne manque pas de prier Dieu pour vous et pour le succès de vos travaux.
- LA 028 18 Je suis fâché que vous ayez été obligé de tant communiquer avec le monde. Je n'ai pas de peine à concevoir que votre piété en ait été diminuée. Reprenez tout de bon l'oraison, je vous prie.
- LA 028 19 Il faut que plusieurs de vos lettres et des miennes se soient éclipsées par quelque moyen.
- Je voulais faire en sorte d'écrire à quelque Capucin pour voir si vous tiendriez plus tôt ma lettre.
- LA 028 20 Il y a même huit jours que je priai Monsieur Divers qui vint ici d'écrire qu'on vous fit savoir que je vous avais écrit beaucoup de lettres et que j'étais en peine de ne pas recevoir de vos nouvelles. Il m'a dit qu'il écrirait il y a aujourd'hui huit jours et que je vous écrivisse en droiture.
- LA 028 21 Vous avez bien fait de ne pas entrer où on vous voulait placer; cela aurait tout perdu et vous avez raison de dire que les travaux de huit années auraient été inutiles.
- LA 028 22 Je n'ai pas reçu la lettre que vous me marquez d'avoir écrite dans ce temps.
- LA 028 23 Ce que vous donne le pape n'est donc qu'une espèce d'aumône, expliquez-moi ce que c'en est.
- LA 028 24 On m'a mandé que vous aviez voulu être tonsuré, marquez-moi ce qui en est. Vous savez bien que cela est contraire aux pratiques de notre communauté.
- LA 028 25 Il n'est pas vrai que je sois avec vous parlant à moitié; je vous dis simplement les choses comme je les pense.
- LA 028 26 Il faut tâcher d'augmenter le nombre de vos écoliers.
- LA 028 27 Je suis bien aise que vous alliez de temps en temps faire des retraites à la Mission.
- LA 028 28 Vous me mandiez par votre précédente que vous aviez au moins soixante écoliers.
- LA 028 29 J'ai bien de la joie que vous soyez dégagé de vos ordinands, tâchez au plus tôt de vous dégager du reste.
- LA 028 30 Je prie Dieu de vous donner son Esprit et je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [24 AOÛT 1711]

- LA 029 00 À Monsieur, Monsieur Gabrieli Drolini, maître d'une école du Pape, proche les Capucins, À Rome. À Marseille ce 24ème août.
- LA 029 01 Je vous écris, mon très cher Frère, par Monsieur le compte Miaczinski, fils du grand trésorier de Pologne qui va à Rome avec un valet de chambre pour y faire sa théologie.
- LA 029 02 Quoiqu'il soit aîné de sa famille, il veut cependant renoncer au monde et faire sa théologie.
- LA 029 03 Je vous prie le jour qu'il arrivera de lui chercher une auberge où il soit bien. C'est un monsieur très pieux et avec qui j'ai une liaison très particulière; il vous pourra beaucoup servir.
- LA 029 04 Je vous ai écrit d'Avignon, je crois que vous aurez reçu ma lettre et que vous m'aurez fait réponse.
- LA 029 05 Nous pourrons bientôt vous envoyer un second, mais je vous prie de ne pas quitter l'habit de nos Frères.
- LA 029 06 Ne vous arrêtez point là-dessus (à) ce que vous diront Messieurs de Saint-Lazare. Ceux de Paris voudraient bien faire en sorte de détruire notre communauté. Je suis bien aise de pouvoir vous écrire ceci d'une manière sûre.
- LA 029 07 Je vous prie de m'écrire de temps en temps et de faire en sorte de pourvoir à tout le bien de notre communauté. Monsieur le comte pourra beaucoup vous y aider.
- LA 029 08 Mandez-moi exactement comment vont vos affaires.
- LA 029 08 Le pape ayant six écoles dans Rome, il serait bien à souhaiter qu'elles fussent toutes entre les mains et sous la conduite de nos Frères.
- LA 029 09 Faites tout ce que vous pourrez pour Monsieur le comte de Miaczinski, il vous sera utile et à nous aussi.
- LA 029 10 Nous venons d'ouvrir des écoles à Versailles et à Boulogne-sur-Mer et à Moulins. Priez Dieu qu'il les étende de plus en plus.
- LA 029 11 Je prie Notre-Seigneur qu'il vous comble de ses grâces et je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.
- LA 029 12 Je retourne en France.
- LA 029 13 Mandez-moi comment vous êtes reçu de Monseigneur le cardinal de la Trémouille.
- LA 029 14 J'ai dîné avec Monseigneur l'évêque de Cavaillon que j'ai remercié des bontés qu'il avait eues pour vous.

AU FRÈRE GARIEL DROLIN [JUILLET 1712]

- LA 030 00 À Monsieur, Monsieur Gabrieli Drolini, maître des écoles du pape, proche les Capucins, À Rome.
- LA 030 01 J'aurais souhaité, mon très cher Frère, vous aller voir et j'étais prêt d'y aller avec un nommé Monsieur Ricordeau, chanoine d'une collégiale de Troyes qui est allé à Rome, il y a un mois, mais il me survint dans ce temps une affaire ici qui retarda ce voyage parce qu'elle était pressée; elle n'est pas cependant réussie.
- LA 030 02 Il me sera difficile de vous envoyer un Frère que je n'aie commencé un noviciat en ce pays-ci que j'y vais commencer incessamment parce qu'on y veut des gens du pays à cause de la différence qu'il y a de la langue d'avec celle de France.
- LA 030 03 Vous avez raison de ne pas accompagner toujours Monsieur le comte.
- LA 030 04 Je suis bien aise que Monsieur le comte vous ait tout payé.
- LA 030 05 Mandez-moi quand j'irai vous voir si je pourrai lui porter des livres et pour quelle somme parce que je ne veux pas être obligé d'attendre après le paiement.
- LA 030 06 Aussitôt que le noviciat sera en état, je vous irai voir et conférer avec vous.
- LA 030 07 J'ai répondu à toutes vos lettres et à celles du baptistaire sur-le-champ. Je vous ai mandé qu'on avait répondu qu'il fallait pour l'avoir, savoir l'année et le jour de la naissance, au moins l'année.
- LA 030 08 Je vous ai répondu cela, vous devez avoir reçu ma lettre. Si vous me le marquez, je vous l'enverrai aussitôt parce qu'il n'y a que le greffier du bailliage qui a ce registre.
- LA 030 09 Je vous envoie toutes les images qu'on a trouvées à la maison.
- LA 030 10 Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.
- LA 030 11 Ce Monsieur Ricordeau est interdit, je ne sais pourquoi. C'est peut-être pour cela qu'il est allé à Rome. Il ne me l'a pas dit mais je ne vous ai mandé de lui rendre service que parce qu'il me l'a mandé. S'il est encore à Rome, ne faites rien pour lui que prudemment.
- LA 030 12 Je ne lui ai pas donné de lettres pour autres que pour vous quoiqu'il m'en pressât parce que je n'ai pas voulu m'embarrasser, ne sachant ni ses affaires ni ses desseins.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [16 DÉCEMBRE 1712]

- LA 031 00 À Monsieur, Monsieur Gabrieli Drolini, maître d'une des écoles de Notre Saint Père le Pape, proche les Capucins. À Rome. À Marseille, ce 16ème décembre 1712.
- LA 031 01 Il me semble, mon très cher Frère, que vous n'auriez pas dû tant prêter et avancer d'argent à Monsieur le comte, cela ne convient pas surtout à nous autres. Vous n'auriez pas dû même lui rien prêter.
- LA 031 02 Je ne puis que vous dire là-dessus que la chose est faite, c'est à vous à consulter avant que de faire les choses et non pas après qu'elles sont faites. Si vous me l'aviez demandé auparavant, je vous aurais répondu de ne lui rien prêter.
- LA 031 03 Voilà seulement la troisième lettre depuis le départ de Monsieur Ricordeau et j'y ai répondu à toutes: à la première, par Monsieur le vicaire de Saint-Martial de Paris, à la deuxième par la poste et voici la réponse à la troisième. J'ai fait réponse à toutes vos lettres depuis que je suis en ce pays-ci.
- LA 031 04 Je pense bien à vous envoyer un second, mais ce ne pourra être qu'après Pâques.
- LA 031 05 Est-il vrai que vous portez une longue robe et un long manteau comme me l'a dit Monsieur Ricordeau qui est revenu dans les galères du pape?
- LA 031 06 Si cela est, comment voulez-vous que fasse un second avec vous, car il faut que les deux soient vêtus de même et portent l'habit de la communauté.
- LA 031 07 Vous avez, dit-on, un fort petit chapeau. Messieurs de Saint-Lazare ne changent pas de chapeau en Italie.
- LA 031 08 Je serais bien aise qu'un second servît à vous retirer des fréquentes pratiques avec le monde, que la pension du pape passât à lui.
- LA 031 09 Je regarde en effet ce qui est commencé à Rome comme quelque chose de conséquence, mais il faut attendre que le noviciat que j'ai commencé ici depuis quatre mois soit bien formé, soit pour vous aller voir, soit pour vous envoyer quelqu'un qui sera tiré de ce pays-ci.
- LA 031 10 Il me semble que vous ne devez pas facilement vous défaire de Monsieur le comte.
- LA 031 11 Monsieur Ricordeau m'a dit qu'il vous avait vendu pour six testons un cordon d'or qui lui avait coûté plus d'un louis d'or.
- LA 031 12 Ce n'est pas un homme sur lequel on doit beaucoup compter. Il était interdit, a-t-il été réhabilité à Rome? Je crois qu'il y allait pour cela.
- LA 031 13 Je ne me serais pas voulu intéresser pour lui. Il a été même fâché de ce que je ne lui avais pas voulu procurer des lettres ici, mais je n'avais garde, lui ne me voulant pas dire

le sujet pour lequel il allait à Rome et sachant qu'il avait été interdit par son évêque que j'estime et honore beaucoup. Il me semble qu'on m'a dit qu'il avait dit la sainte messe ici.

- LA 031 14 Il y a aussi un prêtre que j'ai placé, qui a demeuré du temps chez nous, qui est interdit pour avoir été à la guerre depuis qu'il est prêtre et qui a présentement cinquante-quatre ou cinquante-cinq ans.
- LA 031 15 S'il demandait sa réhabilitation, soit par un banquier, soit par lui-même, je vous prie de déclarer, où il faut s'adresser, qu'on ne lui accorde pas et qu'on entende mes raisons auparavant.
- LA 031 16 Il est du diocèse de Rouen. Ce n'est pas un bien ni pour lui ni pour l'Église qu'il soit réhabilité. Il se nomme, ce me semble, Monsieur Celisier; il est de Rouen même, car il a changé son nom et a gardé son nom de guerre qui est de Saint-Georges.
- LA 031 17 Monsieur Ricordeau m'a dit qu'il y a un maître d'une des écoles du pape qui est fort vieux dont un Frère pourra facilement avoir l'école et qu'il n'y a que trois écoles du pape dans Rome. Cela est-il vrai?
- LA 031 18 Il m'a dit aussi que vous n'aviez pas trente écoliers et que vous n'étiez pas assidu à votre école.
- LA 031 19 C'était un bien que vous allassiez faire le catéchisme aux pauvres français des deux hôpitaux que vous m'aviez marqués et il serait à propos de continuer cette pratique.
- LA 031 20 Monsieur Ricordeau parle bien mal de dire que les Frères de Troyes se sont pensé battre.
- LA 031 21 Il dit que vous ne lui avez donné à manger qu'une fois quoique vous disiez sept ou huit. Je ne lui en ai donné qu'une fois en allant et ne lui en ai point donné en revenant. Il aurait cependant voulu venir souvent ici pour cela.
- LA 031 22 D'où vient donc qu'on a parlé de moi à la reine de Pologne?
- LA 031 23 Ma venue aura été longtemps retardée.
- LA 031 24 Je vous prie de prier Dieu pour nous et je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.
- LA 031 25 Monsieur le comte me demande pour deux cents francs de livres et autres choses et je ne puis lui rien ni porter ni envoyer que je ne sois assuré d'en recevoir l'argent en arrivant.

AU FRÈRE GABRIEL DROLIN [5 DÉCEMBRE 1716]

- LA 032 00 À Monsieur, Monsieur Gabrieli Drolini, proche les Capucins. À Rome. À Saint-Yon, faubourg de Rouen, ce 5ème décembre 1716.
- LA 032 01 Ç'a été bien malgré moi, mon très cher Frère, que je ne vous ai point écrit depuis si longtemps. Je vous ai écrit plusieurs fois sans avoir reçu réponse de vous. Je crois que c'est qu'on a intercepté mes lettres comme j'ai su qu'on en a intercepté de vous à moi.
- LA 032 02 J'ai eu beaucoup d'affaires fâcheuses depuis ce temps, et je suis présentement en une maison d'un faubourg de Rouen, nommé Saint-Yon où est le noviciat.
- LA 032 03 Je vous assure que j'ai bien de la tendresse et de l'affection pour vous et que je prie souvent Dieu pour vous.
- LA 032 04 Vous pourrez m'écrire quand vous voudrez. J'espère que le Frère qui est à Avignon présentement sera fidèle à m'envoyer vos lettres, car il est fort sage et je vous y répondrai.
- LA 032 05 Depuis près de dix mois, j'ai été infirme dans cette maison dans laquelle je suis depuis un an.
- LA 032 06 Les affaires de Monseigneur l'archevêque de Paris causent du trouble parmi les évêques. Je ne sais ce qu'on en pense à Rome.
- LA 032 07 J'ai été bien consolé de votre dernière et la continuation de votre affection et de votre bon coeur m'a fait bien du plaisir.
- LA 032 08 Faites-nous savoir, je vous prie, comment vont vos affaires.
- LA 032 09 Je pensais ces vacances à vous envoyer un Frère qui a été à Rome et qui sait un peu l'italien et qui est fort sage et bon maître, mais nous l'avons employé ailleurs, croyant que l'utilité dont il serait dans ce lieu était d'une grande conséquence.
- LA 032 10 Les Frères se disposent pour faire une assemblée depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte pour régler beaucoup de choses touchant les Règles et la conduite de l'Institut.
- LA 032 11 Je vous prie, donnez votre consentement pour tout ce qui sera arrêté dans cette assemblée par les principaux Frères de la Société.
- LA 032 12 Je crois que vous continuez toujours vos écoles. Faites-moi, je vous prie, savoir combien il y a d'écoliers.
- LA 032 13 Votre neveu est venu me voir, me disant qu'il voulait être Frère et qu'il avait été vous voir et que vous alliez être prêtre. Comme il est léger, je l'ai renvoyé pour y penser et je n'en ai point ouï de nouvelles depuis.

Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE HUBERT [CE 5^{ème} MAI 1702]

- LA 033 01 L'un de vos premiers soins, mon très cher Frère, devrait être de vous appliquer dans l'oraison et dans l'école, car ce sont vos deux principales occupations et celles dont vous rendrez un plus grand compte à Dieu.
- LA 033 02 Il faut, mon très cher Frère, que vous vous laissiez conduire comme un enfant d'obéissance qui n'a autre vue que d'obéir et en obéissant de faire la volonté de Dieu.
- LA 033 03 Prenez bien garde de ne jamais vous servir de ces termes: Je veux, ou: Je ne veux pas; ou: Il faut. Ce sont des termes et manières de parler qui sont horribles et qui ne peuvent que retirer les grâces de Dieu qu'il n'accorde qu'à ceux qui n'ont point d'autre volonté que la sienne puisqu'il n'y a que la propre volonté qui conduise en enfer, comme le dit saint Bernard.
- LA 033 04 Quand vous aurez des peines d'esprit, déclarez-les à votre directeur et vous verrez que Dieu vous bénira et vous fera la grâce ou de les supporter pour son amour ou qu'il vous les ôtera.
- LA 033 05 Prenez bien garde de ne vous pas laisser aller à agir par humeur car de telles actions sont en horreur à Dieu.
- LA 033 06 La principale vertu à laquelle vous devez vous appliquer est l'obéissance.
- LA 033 07 Abandonnez-vous beaucoup dans l'oraison à la conduite de Dieu et témoignez-lui souvent que vous ne voulez que l'accomplissement de sa sainte volonté.
- LA 033 08 C'est en son saint amour que je suis, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE HUBERT [1^{er} JUIN 1706]

- LA 034 00 À Paris, ce 1er juin 1706.
- LA 034 01 J'ai eu bien de la consolation d'apprendre par votre dernière, mon très cher Frère, que vous êtes dans la disposition d'un entier abandon.
- LA 034 02 Je ne sais pas pourquoi vous êtes dans l'incertitude de votre vocation.
- LA 034 03 A l'égard des voeux, ce n'est pas à moi à vous déterminer là-dessus, votre détermination doit venir de vous-même. Comme vous me demandez mon sentiment, je vous dirai que je ne vois rien qui y puisse mettre obstacle de votre côté.
- LA 034 04 Il faut suivre la Règle le jeudi, jour de congé, le matin.
- LA 034 05 Il ne faut jamais lire pendant la sainte messe à laquelle on assiste avec les écoliers.
- LA 034 06 Ne vous embarrassez pas des tentations d'impureté ni des mouvements; tâchez de penser à autre chose.
- LA 034 07 Quand vous vous sentez porté dans l'école à l'impatience, demeurez quelque temps sans agir et sans parler jusqu'à ce que ce mouvement soit passé.
- LA 034 08 Ayez soin d'être toujours grave dans l'école; de là dépend beaucoup l'ordre de l'école.
- LA 034 09 Ayez soin qu'on continue à parler de bonnes choses dans les récréations et prenez garde qu'on n'y dise rien d'inutile.
- LA 034 10 Ayez toujours quelque vue de Dieu dans vos actions; cela est de conséquence pour les faire chrétiennement.
- LA 034 11 Soyez fidèle à suivre la méthode dans l'oraison.
- LA 034 12 Faites en sorte que le Frère Clément se porte tout à fait bien.
- LA 034 13 Je vous prie qu'on ne fasse plus rien faire ni pour récompense ni pour autre chose sans ordre.
- LA 034 14 Vous avez bien fait de ne pas faire les commissions que le Frère Cassien vous avait données. Il ne faut point de toutes ces visites-là chez nous.
- LA 034 15 Quand il n'y a plus que quelques jours jusqu'à la lettre du mois, il ne faut pas écrire si ce n'est dans une extrémité.
- LA 034 16 Il ne faut pas que Frère Robert revienne à Paris.
- LA 034 17 Il ne faut pas accommoder le jardin pendant la récréation si ce n'est qu'on emploie un (jour) pour arroser, encore le Frère servant peut-il le faire; il vaut mieux que ce soit un jardinier qui accommode le jardin.

- LA 034 18 Il n'y a rien que vous ne deviez faire pour faire bien aller vos écoles et particulièrement la vôtre.
- LA 034 19 Il faut bien se garder que les Frères s'y parlent ensemble.
- LA 034 20 Assurez-vous que votre âme m'est très chère et que j'en aurai soin, mais pour ce qui est d'une confession générale, les raisons que vous m'apportez ne sont pas suffisantes pour vous y obliger; vous ne pouvez en effet mieux faire que de vous abandonner entre les mains de vos Supérieurs.
- LA 034 21 Apparemment que vous parlez aux Frères du Frère Charles, puisque ceux qui ne le connaissent pas parlent de lui; cela est très mal.
- LA 034 22 Il ne faut pas que les tentations d'impureté que vous avez vous troublent l'esprit, elles ne doivent pas vous empêcher de communier.
- LA 034 23 Proposez-moi tout ce que vous jugerez à propos touchant la conduite, je tâcherai de vous y aider.
- LA 034 24 Il ne faut jamais porter des torches ni à Saint-Martin ni nulle part ailleurs. Si cela s'est fait il y a un an, on ne m'en a encore parlé ni écrit; mandez-moi qui est-ce qui était Directeur pendant ce temps.
- LA 034 25 Il n'est point vrai que les Frères servants ne fassent point de neuvaine. Si le Frère Isidore n'en a point fait, qu'il en fasse une.
- LA 034 26 Suivez l'avis de Monsieur le curé de Saint-Pierre de tenir ferme à faire venir les écoliers à l'heure quand vous n'en devriez avoir que quatre, aussi bien pour les autres classes que pour la vôtre.
- LA 034 27 Prenez garde, je vous prie, que les récréations se passent bien. Vous savez qu'y rire légèrement, cela ne convient pas chez nous. C'est une des choses sur lesquelles vous devez le plus veiller que la récréation; vous faites bien de faire s'observer la Règle exactement.
- LA 034 28 Je ne demande pas mieux que de contribuer à mettre ordre à votre intérieur en vous donnant des avis selon ce que vous m'écrivez.
- LA 034 29 On dit que l'école du Frère Étienne et du Frère Isidore se détruisent bien, prenez-y garde, je vous prie.
- LA 034 30 Faites rendre compte aux Frères de leur conduite et de leur conscience.
- LA 034 31 Le Frère Clément dit qu'on l'avertit qu'il va au réfectoire en un autre temps pour y manger, qu'il boit du vin d'absinthe, etc. Ce ne sont pas là des choses à avertir dans les avertissements puisque cela ne peut pas se faire sans ordre du Directeur.
- LA 034 32 Il faut que le travail n'empêche pas le Frère Isidore d'étudier son catéchisme car il lui est plus nécessaire de le savoir que de travailler. Il me semble aussi qu'il n'est pas à propos qu'il travaille pendant la grande récréation des jeudis.
- LA 034 33 Faites en sorte que votre maison se conduise tout à fait dans la régularité. Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE HUBERT [30 JANVIER 1708]

- LA 035 00 À mon très cher, Mon très cher Frère Hubert, aux écoles chrétiennes, à Guise. - À Paris, ce 30^{ème} janvier 1708.
- LA 035 01 Je suis surpris, mon très cher Frère, que vous m'avez écrit une lettre datée du 24, m'en ayant écrit une le 19 et me devant écrire au commencement du mois. Vous voyez bien que vous vous inquiétez trop l'esprit.
- LA 035 02 Il est vrai qu'il n'y a pas trop de plaisir de rester dans une maison où il n'y a pas de régularité, mais il faut que vous fassiez en sorte d'y en avoir jusqu'à ce que j'aie moyen de changer les Frères.
- Vous savez que la régularité dépend en grande partie de celui qui conduit.
- LA 035 03 Il est vrai que le Frère Alphonse est difficile quelquefois mais il faut faire en sorte de le rendre plus docile. Mandez-moi ses défauts plus en particulier et je lui ferai faire son devoir.
- LA 035 04 Il me semble que vous parlez d'une manière trop peu sage et trop peu soumise et il est difficile que Dieu bénisse cette manière.
- LA 035 05 Je suis bien aise que vous aimiez la régularité et je vous aiderai autant que je pourrai à vous la faire observer, mais je ne suis pas en état ni le maître de changer avant Pâques. J'y penserai cependant devant Dieu d'ici à quelque temps.
- LA 035 06 C'est un grand mal de ne se pas faire de violence pour chasser les pensées vagabondes qui passent par l'esprit et pour bien faire oraison.
- LA 035 07 Je suis surpris qu'après m'avoir mandé par votre première lettre que vous restiez où vous êtes tant qu'il me plaira et que vous vous abandonnez entre mes mains pour faire de vous tout ce qu'il me plaira, qui est la meilleure disposition dans laquelle vous puissiez être, et que cinq jours après vous m'écriviez tout le contraire.
- LA 035 08 Il faut que vous ayez l'esprit bien inconstant. Comme c'est tentation, vous devez tâcher de la reconnaître et de vous humilier d'une telle faiblesse et que la connaissance que vous en aurez vous fasse prendre la résolution de ne jamais suivre les saillies de votre esprit, ce qui est bien de conséquence pour vous.
- LA 035 09 Recourez beaucoup à Dieu et vous trouverez qu'il vous aidera tant pour la régularité que pour la soumission et pour la stabilité de votre esprit qui sont toutes choses que vous devez tâcher de vous procurer et de beaucoup demander à Dieu.
- LA 035 10 Il faut que je travaille avec vous et que vous tâchiez de vivre autrement que vous ne vivez et surtout à faire mieux oraison et à être tout à fait assidu à vos exercices, car c'est à quoi vous devez le plus travailler et ce dont vous n'avez pas assez de soin.

- LA 035 11 S'il faut aller quelque part, envoyez-y un Frère et demeurez à votre place dans les exercices et vous me rendrez compte combien de fois vous vous en serez absenté et pour quelle raison et n'y manquez pas, je vous prie, dans la lettre du mois, car le premier soin que doit avoir celui qui conduit est d'être le premier à tout.
- LA 035 12 Vous allez à la cuisine causer avec le Frère Alphonse.
- C'est ce qui engendre la familiarité et ce qui fait qu'il n'a point de respect pour vous. Vous ne me mandez pas les choses au quart.
- S'il faut aller dans la cuisine, envoyez-y un Frère et restez à l'exercice.
- LA 035 13 Il n'y aura d'ordre dans votre école qu'autant que vous y serez sans action et sans parole. Gardez-vous bien de frapper les écoliers avec la main ou avec autre chose.
- LA 035 14 C'est une bien grande faute aussi (bien) que de rire pendant les repas.
- Quand vous avez commis une faute pareille et capable de donner du scandale, vous en accusez-vous? Vous savez bien que selon la Règle, vous ne devez pas manquer de le faire.
- LA 035 15 Je ne sais si vous dites les prières vocales aussi doucement qu'on les dit ici. Cela est de conséquence pour s'y procurer de l'attention.
- LA 035 16 Si Frère Antonin n'a pas de confiance en vous, c'est parce que vous (ne) l'attirez pas par votre retenue, (votre) gravité et votre régularité. Vous n'êtes ni assez sage ni assez régulier, ce qui n'attire que le mépris des autres.
- LA 035 17 Priez beaucoup pour la régularité de votre maison et pour vos Frères quand ils ne font pas leur devoir ou qu'ils ont quelque peine, pour demander à Dieu les lumières nécessaires pour vous bien conduire dans ces occasions.
- LA 035 18 Je prie Dieu de vous faire la grâce de les bien édifier et je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous, De La Salle.

AU FRÈRE HUBERT [18 AVRIL 1708]

- LA 036 00 Ce 18ème avril.
- LA 036 01 Je réponds à vos deux lettres, mon très cher Frère, dont je viens de recevoir la dernière.
- LA 036 02 Je remercie Dieu de ce qu'il vous a donné la fidélité de me déclarer simplement la faute que vous avez faite d'écrire à votre mère et Monsieur Lalement. Vous voyez bien que la faute est grande et d'un bien mauvais exemple. Il faut que vous travailliez à mourir au monde qui doit être mort pour vous.
- LA 036 03 Soyez une autre fois exact à ne rien faire sans permission et à dire d'abord simplement les fautes que vous aurez faites. Il ne suffit pas de me dire en général que vous avez fait des fautes à Guise que vous n'avez pas faites ailleurs, il faut me dire quelles sont ces fautes.
- LA 036 04 Le confesseur jugeant à propos que vous restiez à Guise, il faut que vous y restiez. Il n'y a plus que trois mois jusqu'aux vacances, nous réglerons tout dans ce temps-là.
- LA 036 05 Je suis bien aise que vous me disiez votre pensée et en même temps que vous soyez bien soumis et bien abandonné.
- LA 036 06 Marquez-moi donc en quoi et comment vous n'avez jamais été si irrégulier que vous avez été à Guise.
- LA 036 07 Ayez pour l'amour de Dieu bien soin du son de la cloche, c'est une chose de conséquence.
- LA 036 08 Il me semble que les Frères ne doivent pas aller les jours ouvriers au catéchisme de la paroisse.
- LA 036 09 Veillez, je vous prie, sur le silence dans votre maison.
- LA 036 10 Je ne sais pas pourquoi vous êtes si irrégulier dans les récréations. Vous devriez prendre grand soin de vous en corriger. Vous savez de quelle conséquence il est de bien passer les récréations et que c'est la régularité qui attire la bénédiction de Dieu sur une maison.
- LA 036 11 Il me semble que ce n'est point à vous à faire la cuisine, c'est au Frère Antonin.
- LA 036 12 Il faut que les exercices ne manquent point. Vous en avez peu et vous pourrez les faire assidûment vous deux et le Frère Isidore.
- LA 036 13 Quand on n'avertit guère des défauts, c'est souvent une marque qu'il n'y a guère de régularité dans la maison.
- LA 036 14 Il faut que vous soyez plus exact à reprendre les Frères de leurs fautes.

- LA 036 15 Ne souffrez point que les Frères raisonnent ni répliquent quand on leur commande une chose.
- LA 036 16 Il faut même que vous les éprouviez sur l'obéissance et que vous la leur fassiez bien pratiquer.
- LA 036 17 Il faut exciter le Frère Antonin à être bien ouvert à dire tout simplement.
- LA 036 18 Je ne sais pas ce que vous appelez de la farce et si c'est qu'on vend cela tout fait aussi bien que des vitelots.
- LA 036 19 Engagez vos Frères et tenez ferme à ce qu'ils ne fassent pas leur propre volonté.
- LA 036 20 Qu'on ne manque pas à la lecture spirituelle.
- LA 036 21 Ayez soin de vous bien appliquer à l'oraison. Vous savez que de cet exercice dépend la bénédiction que Dieu répand sur les autres et qu'il sert à attirer ses grâces sur nous.
- LA 036 22 Marquez-moi en détail ce qui est cause que vous n'avez pas de repos de conscience. Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE HUBERT [20 JUILLET 1709]

- LA 037 00 Ce 20ème juillet.
- LA 037 01 Ce que Monsieur Binet a dit au Frère Hyacinthe touchant les desseins de Monseigneur l'évêque de Chartres, Monseigneur me l'a dit à moi-même. Il nous veut loger dans la maison de Saint-Vincent, qui serait très mal commode et dans laquelle il n'y a ni cour ni jardin et où il me paraît que vous seriez fort mal. Frère Hyacinthe dit le contraire.
- LA 037 02 Il faut, ce me semble, prier Dieu et le faire prier par vos écoliers en faisant continuer les litanies par les écoliers et en envoyant tous les dimanches et jours de fêtes et jeudis, jours de congé, deux Frères communier à Notre-Dame, à la chapelle de la sainte Vierge, à l'intention que les desseins de Monseigneur ne s'exécutent pas et que ce qui sera le plus grand bien s'exécute tant pour votre logement que pour la multiplication des écoles et des écoliers et que personne de chez vous ne s'avance pour cela; laissez faire Dieu pour l'exécution.
- LA 037 03 Il n'était pas nécessaire que Frère Hyacinthe m'écrivit avant vous ni, comme je crois, qu'il vînt ici. Il suffisait de m'écrire. J'avais écrit ce qui est dessus avant son arrivée.
- LA 037 04 Je parlai avant-hier à Monsieur l'abbé de Gergy qui me promit d'écrire hier pour cela à Monseigneur de Chartres. S'il vous envoie quérir, vous lui direz qu'il viendra bientôt ici et que, comme ce n'est que pour le mois d'octobre, j'aurai l'honneur de lui en parler quand il sera ici ou à Saint-Cyr.
- LA 037 05 Vous avez tort de demander pour beaucoup d'argent d'images surtout dans une année comme celle dans laquelle nous sommes où on n'a pas de pain. Je vous prie, ne vous adressez point pour choses pareilles au Frère Athanase.
- LA 037 06 A l'égard de ce que Monseigneur l'évêque de Chartres vous a dit qu'on me demande des Frères en plusieurs endroits, cela est vrai, mais ce sont des maisons de deux qu'on veut établir qui ne nous accommodent point. Je n'en veux point, elles perdraient notre communauté.
- LA 037 07 Ne vous arrêtez point, je vous prie, à tant parler aux Frères; à moins que vous n'y preniez garde, vous perdrez vos exercices pour leur parler et c'est ce qu'il ne faut point.
- LA 037 08 Je sais bien qu'il faut faire rendre compte aux Frères de leur conscience et travailler à les tirer de peine, mais il ne faut pas de ces longs entretiens dans lesquels souvent on parle de quantité de choses extérieures même nuisibles souvent sans y prendre garde. Veillez-y, car j'y veillerai aussi, cet article est plus de conséquence que vous ne pensez.
- LA 037 09 Ne parlez jamais ni en allant à la récréation, ni sur les escaliers, ni en allant et venant dans la maison.
- LA 037 10 Il faut (que) vous et tous les Frères, soyez et soient avertis de leurs défauts. Réglez bien pour cet effet le temps de cet exercice; il ne faut pas ni que vous lisiez ni que vous

criviez ni que vous parliez à aucun ni que vous fassiez quoi que ce soit pendant cet exercice. Vous devez y mettre aussi bien que pendant l'accusation toute votre attention à écouter ce qu'on y dit.

LA 037 11 Il faut que vous ou le Frère René preniez le mercredi pour jour de communion. Je ne sais comment vous l'entendez de communier tous deux du même jour et de quitter tous deux ensemble la maison pour aller à confesse.

Il faudrait qu'il n'allât à confesse que quand les autres y vont et que vous fassiez en sorte d'y aller aussi le même jour que les autres. Toutes ces dévotions-là particulières ne conviennent pas.

LA 037 12 Il paraît que vous cherchez beaucoup les commodités du corps. Prenez-y garde, ne proposez rien pour ce qui regarde l'extérieur que vous ne me l'ayez proposé auparavant. Cela est de conséquence et n'écoutez point facilement les Frères sur ce qu'ils vous proposeront; vous êtes trop aisé là-dessus.

LA 037 13 Je prie Dieu que votre maison soit dans l'ordre et dans la régularité, travaillez-y. Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE JOSEPH [23 DÉCEMBRE 1710]

- LA 040 00 Ce 23ème décembre.
- LA 040 01 J'ai reçu votre lettre ce midi, mon très cher Frère.
- LA 040 02 Je partirai samedi pour aller à Troyes. N'en partez pas, attendez-moi-y. J'y serai lundi et nous conférerons ensemble de tout ce qui regarde les affaires de cette ville et de tout ce que vous me proposez pour ces censes de Reims.
- LA 040 03 Ne dites à personne, non pas même au Frère Albert, que je doive y aller.
- LA 040 04 Je ferai en sorte que tout se termine bien et que tout le monde soit content. Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.
- LA 040 05 Qu'on n'exécute rien touchant la cessation de ces écoles jusqu'à mon arrivée.
- LA 040 06 Je vous prie de payer le port de cette lettre à Monsieur Bourgoing.

AU FRÈRE JOSEPH [6 FÉVRIER 1711]

- LA 041 00 À mon très cher, Mon très cher Frère Joseph, aux écoles chrétiennes de Reims. Ce 6ème février.
- LA 041 01 J'ai reçu hier vos trois lettres ensemble, mon très cher Frère, je réponds à la plus pressée.
- LA 041 02 Il paraît qu'il est à propos que Frère Placide aille à Guise.
- LA 041 03 Je fais partir le Frère Fabien avec le petit Frère de Mende pour tenir la place du Frère Placide et dans deux ou trois ans, il sera plus en état de profiter du noviciat que présentement et il tiendra bien l'école.
- LA 041 04 Vous donnerez le cheval au Frère Fabien pour le ramener ici, il sera mardi au soir à Reims.
- LA 041 05 Le Frère Dosithée ne vous aurait pas écrit si vous ne lui aviez pas écrit le premier non plus que les Frères de Guise.
- LA 041 06 Je ne sais pas pourquoi vous écrivez ainsi aux Frères qu'il vous plaît. Cela n'est pas sage. Il ne faut point de ces communications de lettres d'une maison à une autre, cela ne convient pas chez nous. Si vous voulez les empêcher, ne les entreprenez pas vous-même.
- LA 041 07 Il serait à souhaiter que Monsieur Bourgeois apprît à coudre et à bien faire le poil, cela est de conséquence.
- LA 041 08 Je ne sais si un garçon, tailleur de pierre, a été vous voir depuis mon départ. S'il continue à postuler, il faut le remettre après Pâques, mais il ne faut pas qu'ils entrent ensemble.
- LA 041 09 Je vous prie de faire donner au Frère Remi ce dont il a besoin. Il mande au Frère Thomas qu'il a besoin de laine pour lui faire des bas, qu'il n'en a pas et d'une camisole. Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

POUR LE FRÈRE MATHIAS [CE 3^{ème} DÉCEMBRE 1706]

- LA 042 01 Vous êtes le premier à qui j'écris pour ce mois, mon très cher Frère.
- LA 042 02 Je ne demande rien plus que de vous soulager dans vos peines, mais vous voyez bien que je ne puis vous y soulager que je ne sache vos peines. Je ne vois pas bien quelles elles sont.
- LA 042 03 Vous me mandez seulement que vous ne vous portez pas bien. Je ne sais pas si c'est là le seul sujet pour lequel vous me demandez de venir à Paris ou que je vous envoie ailleurs. Faites-moi connaître quelle en est la cause.
- LA 042 04 Vous ne me mandez presque rien dans vos lettres.
Vous répétez un grand nombre de fois une même chose qu'il suffit d'y dire une fois.
- LA 042 05 Faites-moi connaître toutes vos peines. Si elles viennent de ce que je ne vous écris pas, je vous écrirai dans la suite toutes les fois que j'écrirai aux Frères, mais faites en sorte, je vous prie, que vos lettres soient mieux écrites et mieux orthographiées, car je ne les puis presque lire.
- LA 042 06 Continuez à vous entretenir dans l'oraison sur les actes de la préparation. Vous faites bien de vous appliquer particulièrement à vous recueillir intérieurement et à éloigner de vous les distractions.
- LA 042 07 Vous me mandez seulement pour raison de vous changer que vous ne vous accommodiez pas à Reims.

Vous voyez bien que chez nous on doit s'accommoder partout où on sera envoyé par ses Supérieurs, l'obéissance devant être la principale règle et le plus grand contentement des Frères.
- LA 042 08 Je ne sais ce que vous voulez dire que vous êtes dégoûté de la manière dont on vous a traité. Expliquez-le-moi et je tâcherai d'apporter remède à votre peine.
- LA 042 09 Assurez-vous, mon très cher Frère, que je ne veux que votre bien et le repos de votre âme et que je suis, en Notre-Seigneur, tout à vous. De La Salle.

POUR LE FRÈRE MATHIAS

- LA 043 00 À Paris, [ce 18^{ème} novembre 1707]
- LA 043 01 J'ai reçu votre première lettre avant-hier et aujourd'hui l'autre, mon très cher Frère, qu'on m'a renvoyée de Rouen. Il faut que vous adressiez toujours vos lettres à Paris en quelque lieu que je sois. Je vous récris le jour que vous dites que vous attendez réponse de votre première.
- LA 043 02 Qui est-ce qui vous a dit que Dieu ne demande pas de vous votre emploi?
- LA 043 03 Vous y êtes bien, vous y êtes en repos, vous y êtes tranquille, quand vous êtes soutenu. Je sais bien, mon très cher Frère, que vous avez besoin de soutien mais en ayant, vous vous maintiendrez.
- LA 043 04 Je sais comme vous avez été à Paris.
- LA 043 05 Je vous crois plus incommodé d'esprit que du corps.
- LA 043 06 Tant que vous serez soumis, Dieu vous soutiendra.
- LA 043 07 Je suis fâché que vous soyez chagrin. Je ferai tout ce que je pourrai pour vous l'ôter.
- LA 043 08 Vous me demandez pour venir à Paris; Vous voyez bien que l'hiver n'est pas un temps propre pour cela.
- LA 043 09 C'est une bonne proposition que vous me faites de faire une neuvaine pour demander à Dieu qu'il vous fasse faire sa sainte volonté. Abandonnez-(vous)-y bien et soyez bien avec F...et il vous bénira.
- LA 043 10 Je ne sais en quoi et de la part de qui la manière dont on vous a traité est inhumaine.
- LA 043 11 Je ne vois pas que ce que vous a fait Frère Ponce soit si fâcheux pour vous que vous le faites entendre. Vous vous troublez trop l'esprit, cela vous nuit beaucoup.
- LA 043 12 Assurez-vous que je ferai pour vous tout ce qui me sera possible et que je suis, mon très cher Frère, en Notre-Seigneur, tout à vous. De La Salle.

POUR LE FRÈRE MATHIAS

LA 044 00 (Ce 30^{ème} décembre 1707)

LA 044 01 Je ne sais, mon très cher Frère, pourquoi vous m'écrivez d'une manière si peu honnête et si contraire à la vérité.

LA 044 02 Je ne vous en ai pas donné lieu jusqu'à présent, n'ayant rien fait que pour votre bien et ne vous ayant envoyé où vous êtes qu'après m'en avoir beaucoup pressé pendant un très long temps.

LA 044 03 Au lieu de dire vos peines à des personnes externes, dites-les au Frère Ponce ou écrivez-lui, s'il n'est pas à Mende.

LA 044 04 Je l'ai chargé de faire en ce pays-là tout ce qui conviendra pour le bien des Frères.

LA 044 05 Vous n'auriez pas dû me tant presser pour vous envoyer si loin pour en vouloir revenir si tôt. Vous voyez bien qu'on ne peut ni faire revenir des Frères de si loin avant Pâques ni y en envoyer et qu'il ne faut pas faire des voyages pour se dispenser de jeûner le Carême.

LA 044 06 Assurez-vous, mon très cher Frère, que selon ce que me mandera le Frère Ponce, je ferai tout ce qui conviendra pour vous. Ainsi découvrez-lui toutes vos peines et toutes vos pensées et vous verrez que Dieu vous bénira par cette voie.

Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère en Notre-Seigneur, tout à vous. De La Salle.

POUR LE FRÈRE MATHIAS

LA 045 00 (Ce 13^{ème} janvier 1708)

LA 045 01 Il me semble, mon très cher Frère, que vous faites vos exercices avec bien peu d'application et bien peu d'affection. Vous n'attirez cependant les grâces de Dieu sur vous qu'en les faisant avec amour et le mieux qu'il vous sera possible.

LA 045 02 Vous m'écrivez d'une manière passionnée, cela n'est pas bien, je ne vous en ai pas donné lieu.

LA 045 03 Si je vous ai envoyé où vous êtes, ce n'a été qu'après m'avoir sollicité pendant trois mois de vous envoyer bien loin.

LA 045 04 Pour ce qui est de vos peines, tant que vous voudrez m'écrire confidemment, je tâcherai d'y apporter remède.

LA 045 05 Je pourvoirai à ce qu'on vous conduise à Dieu avec grâce et non pas avec dureté et il n'y aura rien que je ne fasse pour procurer votre bien et votre salut, mais agissez donc de votre côté avec plus de grâce et non pas par humeur et passion.

LA 045 06 Faites-vous oraison, communiez-vous? Cela est bien difficile, étant disposé comme vous êtes.

LA 045 07 Faites oraison, mon très cher Frère, et demandez à Dieu que sa sainte volonté s'accomplisse en vous. C'est ce que je lui demanderai aussi beaucoup.

LA 045 08 Il faut aller à Dieu, mon très cher Frère, et travailler à vous sauver. N'abusez pas des moyens que Dieu vous en donne.

LA 045 09 Deux de vos frères sont venus dimanche ici et m'ont dit de vous écrire que vous restiez en repos dans l'état où vous êtes et que vous ne pouviez mieux être.

LA 045 10 Les personnes que vous avez vues ne vous connaissent pas bien.

LA 045 11 Je prierai beaucoup Dieu pour vous. Je vous souhaite une bonne et sainte année et je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous (De La Salle)

LA 045 12 Vous me demandez pour écrire à vos parents et vous leur avez écrit, cela n'est pas bien.

POUR LE FRÈRE MATHIAS

- LA 046 00 (Ce 8^{ème} février 1708)
- LA 046 01 Je suis fort fâché, mon très cher Frère, que mes lettres vous fassent de la peine. Je ne vous écris rien cependant qui vous en donne sujet. Je vous écris avec le plus de cordialité qu'il m'est possible et je ne vous écris rien que pour votre bien. Ainsi je crois que vous devez le bien prendre.
- LA 046 02 Je suis bien aise que vous vous acquittiez bien de votre devoir, comme vous le dites. Je ne le sais pas quoique vous disiez que je le sache.
- LA 046 03 Je n'aurais garde de vous donner permission d'écrire à vos parents, vu qu'avant que je réponde à votre lettre, vos deux frères sont venus me dire que vous aviez écrit deux fois à votre mère qui est morte et que votre lettre leur était revenue. Vous voyez bien que c'est écrire avant que de demander permission pour le faire, ce qui est très mal.
- LA 046 04 J'ai bien du déplaisir que vous ne vous portiez pas bien. Prenez garde cependant que vous ne soyez malade en partie d'imagination car vous paraissiez vous mieux porter à Paris que vous ne disiez.
- LA 046 05 J'ai été bien éloigné de penser à vous faire venir à Paris. Je ne vous ai pas accordé de faire un si long voyage pour vous faire revenir si tôt.
- LA 046 06 Ne vous faites point, je vous prie, de la peine des bagatelles comme vous faites.
- LA 046 07 J'ai cru vous avoir mandé que vos frères m'ont dit de vous mander de demeurer où vous êtes, que c'est votre bien et le mieux que vous puissiez faire. Je suis bien aise de ce que vous êtes dans le même sentiment et que vous voulez bien demeurer où vous êtes.
- LA 046 08 N'ayez donc plus, je vous prie, de fantaisies et ne vous laissez plus aller à vos premières pensées.
- LA 046 09 Je ferai en sorte que vous soyez content avec ceux avec qui vous serez.
- LA 046 10 Je ferai en sorte aussi après Pâques de vous mettre ailleurs qu'à Mende puisque vous le désirez. Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

POUR LE FRÈRE MATHIAS

- LA 047 00 (Ce 23^{ème} mars 1708)
- LA 047 01 Je crois que vous êtes autant bien que vous le pouvez être, mon très cher Frère, et que vous devez être content avec le Frère qui est présentement pour vous conduire.
- LA 047 02 Tâchez donc de bien faire votre devoir et à vous bien appliquer à vos exercices, car ce sont eux qui vous sanctifieront et qui vous conduiront à Dieu.
- LA 047 03 Prenez des résolutions de devenir bien recueilli et d'en prendre tous les moyens possibles.
- LA 047 04 Faites en sorte d'augmenter le plus que vous pouvez le nombre de vos écoliers.
- LA 047 05 Je suis bien persuadé que le Frère qui est avec vous n'est point chagrinant et que vous êtes content avec lui.
- LA 047 06 N'avez-vous point de honte de dire: un si beau jeune homme comme vous, être dans un tel état!
- LA 047 07 Vous êtes bienheureux d'être dans l'état où vous êtes, un état saint, sanctifiant, qui vous fait honneur et pour la vie et pour le salut.
- LA 047 08 Vous êtes un merveilleusement beau jeune homme! Comment pouvez-vous parler ainsi de vous! Sont-ce là des termes propres à un religieux!
- LA 047 09 Si je ne suis pas content des lettres que vous écrivez, c'est parce que vous écrivez quelquefois bien mal à propos. Ayez soin d'écrire plus sagement et plus honnêtement.
- LA 047 10 Vous voyez bien aussi qu'il est bien mal et de se chagriner et de garder des rancunes.
- LA 047 11 Vous voyez bien aussi qu'il est bien mal de se mettre en colère et de suivre ses humeurs. Cela sent plus la bête qu'une personne sage.
- LA 047 12 Gardez-vous bien de vous laisser aller à l'impatience dans l'école car ce n'est pas le moyen d'y établir ni l'ordre ni le silence.
- LA 047 13 Les répliques préjudicient beaucoup à la soumission que vous devez avoir.
- LA 047 14 C'est bien mal se conduire que de se laisser aller à tout ce qui vient dans l'esprit, car il y vient bien des pensées de travers.
- LA 047 15 Laissez-vous conduire par l'obéissance et vous verrez que Dieu vous bénira.
- LA 047 16 Je le prie de vous combler de ses grâces et je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

POUR LE FRÈRE MATHIAS

LA 048 00 (Ce 4^{ème} avril 1708)

LA 048 01 Je suis fort réjoui, mon très cher Frère, de la bonne disposition où vous êtes présentement de rester dans votre état qui est pour vous très sanctifiant et d'y bien faire votre devoir.

LA 048 02 Je ne pense pas à vous mettre avec le Frère Cyprien. Le Frère Albert ne vous convient pas. Vous ne savez souvent ce que vous demandez.

LA 048 03 Je serais bien aise de savoir s'il y a présentement quelque chose qui vous empêche de rester dans la maison où vous êtes.

LA 048 04 Je crois que vous avez lieu d'être content avec le Frère qui vous conduit, ainsi je crois que Dieu demande de vous que vous vous teniez en repos, en restant avec lui. Puisque vous me dites que je fasse le tout pour votre bien, cela me paraît le mieux.

LA 048 05 Pourquoi le plus tôt que je vous changerai, est-ce le meilleur pour vous? Je ne le conçois pas. Vous êtes avec un bon Frère qui vous donnera bon exemple.

LA 048 06 Vous avez raison de me demander pardon de vos lettres car elles ont été quelquefois non seulement bien indiscrètes mais bien offensantes et je ne sais pas comment on peut écrire de cette manière.

LA 048 07 J'ai tâché cependant de ne m'en point offenser et de n'en avoir pas de peine par rapport à moi.

LA 048 08 Vous me demandez d'être avec des bons Frères et vous y êtes. De quoi vous plaignez-vous? Ayez, je vous prie, un esprit uniforme, stable et soumis, car autrement Dieu ne vous bénirait pas.

LA 048 09 Je me recommande à vos prières dans ce saint temps et je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

POUR LE FRÈRE MATHIAS

LA 049 00 (Ce 13^{ème} avril 1708)

LA 049 01 Je suis bien aise, mon très cher Frère, de la bonne disposition dans laquelle vous êtes de rester volontiers dans la communauté et je tâcherai de vous y aider autant que je le pourrai à en supporter les peines.

LA 049 02 Je ferai en sorte que vous ne restiez pas encore longtemps au lieu où vous êtes, mais il faut avoir encore patience.

LA 049 03 On ne vous gênera pas l'esprit, j'en aurai soin, mais il faut faire vos Règles et les mêmes Règles qu'ailleurs. Vous savez bien qu'il ne faut point qu'il y ait de différence d'une maison à l'autre.

LA 049 04 On dit qu'on est fort libre chez vous. Peut-être qu'on vous a donné trop de liberté. Il faut vous remettre sur le pied de régularité où vous étiez à Paris.

LA 049 05 On dit qu'on va manger dehors. Vous savez bien que cela est tout à fait contre les Règles et il n'y faut jamais aller chez quelque personne que ce soit.

LA 049 06 Il faut non seulement vous acquitter de votre devoir dans l'école mais aussi dans vos autres exercices, car l'école sans les exercices ne va pas bien.

LA 049 07 Quand vous aurez fait vos exercices régulièrement un peu de temps, vous n'y aurez plus de peine. Il faut un peu se faire de violence pendant quelque temps pour l'amour de Dieu.

LA 049 08 Mandez-moi si Frère Antoine a une pratique différente de celle ordinaire de la communauté et quelle différence il y a de sa pratique avec celle du Frère Ponce, mais ne m'écrivez que quand Frère Antoine m'écrira.

LA 049 09 On dit que les souliers du Frère Sébastien lui étaient trop petits et qu'ils vous sont propres. Prenez-les pour vous et ne vous faites jamais dire une chose deux fois.

LA 049 10 Il faut qu'on vous fasse faire une culotte si vous en avez besoin. J'aurai soin qu'on vous donne tout ce qui vous est nécessaire.

LA 049 11 Soyez donc fidèle à bien faire vos Règles et Dieu vous bénira et comblera de ses grâces.

LA 049 12 Priez-le qu'il vous tienne toujours dans la disposition où vous êtes d'aller toujours où il me plaira.

LA 049 13 Mais je vous prie aussi d'être toujours bien soumis à votre Directeur. Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

POUR LE FRÈRE MATHIAS (1708)

- LA 050 01 Je ne sais pas pourquoi, mon très cher Frère, vous m'écrivez tant de lettres à la fois. ous ne pourrons pas suffire à tant de ports de lettre. Écrivez avec le Frère qui vous conduit, cela suffit et n'écrivez (pas) jamais sans sa permission. Vous voyez bien qu'il faut faire les choses dans l'ordre.
- LA 050 02 Je ferai en sorte de vous changer bientôt.
- LA 050 03 Soyez donc régulier et sage et bien soumis car Dieu ne vous bénira qu'autant que vous le serez.
- LA 050 04 Pourquoi voulez-vous déjeuner les fêtes et dimanches?
- LA 050 05 Vous parlez souvent dans vos lettres comme une personne qui est peu soumise. Ayez soin pour l'amour de Dieu d'acquérir bien de la soumission car elle vous est bien nécessaire.
- LA 050 06 Je vois bien que vous aimez bien à avoir votre liberté, mais croyez-moi, elle vous nuirait beaucoup.
- LA 050 07 Il faut être régulier et soumis. Le Frère Antoine veut-il autre chose de vous que ce que l'on exigerait de vous si vous étiez ici? Si cela est, mandez-le-moi, j'y donnerai ordre.
- LA 050 08 Le Frère Antoine a raison de ne pas vouloir courir et aller de côté et d'autre dans la ville. Vous voyez bien que cela ne convient pas aux Frères. Peut-être avez-vous été trop libre par le passé. Vous voyez bien qu'il faut vous réformer là-dessus.
- LA 050 09 Je prie Dieu de vous donner son esprit et je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

POUR LE FRÈRE MATHIAS (CE 16^{ème} MAI 1708)

- LA 051 01 Pour répondre à vos deux lettres, je vous dirai que j'ai écrit au Frère Ponce d'aller à Mende et de mettre ordre à tout. Je crois qu'il vous pourra changer et mettre avec lui.
- LA 051 02 Je suis bien aise de vous voir dans la disposition d'aller où je voudrai vous mettre. Je ne suis pas disposé pour le présent à vous approcher de Paris ni à vous y mettre.
- LA 051 03 Je suis bien aise que vous soyez content dans le pays où vous êtes et que vous voulez à l'avenir me donner autant de contentement que vous m'avez donné de chagrin.
- LA 051 04 Je ferai en sorte, comme vous me le demandez, que vous ayez beaucoup d'écoliers et que vous soyez dans la volonté de faire votre devoir, mais, je vous prie, que ce soit à l'égard de vos exercices aussi bien qu'à l'égard de l'école.
- LA 051 05 Je suis bien content que vous vouliez tâcher de vous rendre propre à tout et que quand vous m'écrierez, ce soit pour me rendre compte de votre conscience; je vous prie d'y être exact.
- LA 051 06 Je ne manquerai pas de prier Dieu comme vous me le demandez, qu'il vous fasse persévérer jusqu'à la fin de vos jours.
- LA 051 07 Le Frère Ponce pourvoira à ce dont vous avez besoin. Faites voir votre culotte au Frère Antoine. Vous devez faire tout ce qu'il vous dira.
- LA 051 08 Assurez-vous que Dieu ne vous bénira qu'autant que vous serez soumis.
- LA 051 09 Il est bien honteux de vous rebuter contre le Frère qui vous conduit et de vous mettre en colère contre lui.
- LA 051 10 Prenez garde que vos distractions dans les prières et oraisons ne viennent de ce que vous êtes trop dissipé et trop extérieur.
- LA 051 11 Tâchez de vous adonner au recueillement et à la soumission qui vous est, dites-vous, fort nécessaire, comme vous me marquez que vous vous y adonnerez. Ce sont les principales vertus que vous devez tâcher d'acquérir.
- LA 051 12 Vous savez bien qu'il faut faire ses exercices dans la maison et ne pas aller courir dans une ville. On va promener tous les jours de congé.
- LA 051 13 Je suis persuadé que vous serez exact et fidèle à l'avenir à ne rien faire sans permission et que vous voulez bien être régulier puisque vous voulez bien faire votre devoir et que c'est dans la régularité qu'il consiste.
- Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle
- LA 051 14 Vos parents m'ont prié de vous mander que vous vous teniez en repos et que vous ne leur écriviez plus inutilement et par la poste comme vous avez fait.

AU FRÈRE PAULIN (CE 25^{ème} OCTOBRE)

- LA 052 01 Hélas, mon cher Frère, de quoi vous embarrassez-vous de vos parents. Je crois qu'ils ne pensent guère à vous. Pourquoi vous mettez-vous tant en peine d'eux. Laissez-les faire leur ouvrage et faites le vôtre.
- LA 052 02 Dites-vous à vous-même ce que disait Notre-Seigneur, que celui qui regarde derrière soi n'est pas digne de lui.
- LA 052 03 J'ai bien de la joie que vous soyez présentement résigné à la volonté de Dieu à l'égard de votre école. Dieu vous y bénira à cause de votre soumission d'esprit nonobstant votre répugnance passée.
- LA 052 04 Je veux bien, mon très cher Frère, que vous fassiez voeu pour trois ans. Disposez-vous-y pour quand je serai à Rouen.
- LA 052 05 Il faut vous attendre que vous aurez de la peine pendant toute votre vie en quelque lieu et en quelque état que vous soyez. C'est pourquoi disposez-vous à porter avec paix toutes celles que Dieu vous enverra dans l'état où il vous a mis.
- LA 052 06 Prenez garde, je vous prie, d'être bien exact au silence. C'est une des choses de plus de conséquence dans une communauté pour la rendre régulière.
- LA 052 07 Veillez surtout à l'égard du Frère Martinien, car il est bien causeur. Ne demeurez pas seul avec lui.
- LA 052 08 Anéantissez vos désirs, je vous prie, lorsqu'ils ne tendent qu'à vous contenter. N'en ayez point d'autre que de contenter Dieu. C'est ce pourquoi vous êtes en ce monde et dans l'état où vous êtes.
- LA 052 09 Vous demandez d'aller avec Frère Barnabé parce que vous le connaissez. Pouvez-vous faire une telle demande? Ne voyez-(vous) pas bien qu'elle est toute naturelle? Demandez à Dieu qu'il fasse sa volonté en vous et par vous. Cette demande sera bien meilleure pour vous. Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

AU FRÈRE ROBERT (CE 1^{er} MAI 1708)

- LA 054 01 Soyez fidèle, mon très cher Frère, à tout quitter au premier son de la cloche et qu'on soit exact à sonner au dernier timbre.
- LA 054 02 Il n'est pas sage de crier après des femmes et de courir après des enfants. Il faut avoir plus de sagesse.
- LA 054 03 Je vous prie qu'il y ait du silence dans votre maison.
- LA 054 04 Gardez-vous surtout de parler aux enfants par curiosité.
- LA 054 05 Ne vous mettez pas en peine de ce qui se dit dans les rues et soyez-y recueilli. Vous êtes obligé d'édifier le monde.
- LA 054 06 La raison pour laquelle vous avez tant de sécheresses et de distractions dans l'oraison est parce que vous êtes trop extérieur et que vous parlez trop.
- LA 054 07 Gardez-vous de lire par curiosité. La lecture spirituelle n'est pas faite pour cela, elle doit disposer à l'oraison.
- LA 054 08 On ne gagne rien à se laisser aller au découragement.
- LA 054 09 Faites en sorte que vos écoliers soient assidus, cela est de conséquence.
- LA 054 10 Il est honteux de donner des soufflets à des écoliers. Gardez-vous de l'impatience.
- LA 054 11 Je connais bien Monsieur le curé et je sais bien qu'il n'est capable que de donner de bons avis.
- LA 054 12 Je vous prie de vous bien comporter avec votre Frère et qu'il y ait une sage conduite dans votre maison.
- LA 054 13 Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

POUR LE FRÈRE ROBERT (CE 21^{ème} MAI 1708)

- LA 055 01 Vous ne devez pas vous faire de la peine à l'égard de votre Frère. Vous devez tâcher de vivre en paix avec lui.
- LA 055 02 S'il y a quelque chose qui n'aille pas bien, il suffira que vous le disiez au Frère Joseph quand il sera à Rouen ou au Frère Barthélemy en son absence afin qu'ils y mettent ordre.
- LA 055 03 Soyez au reste bien fidèle à l'obéissance car c'est une vertu que vous devez avoir bien à coeur, car c'est la première vertu qu'on doit pratiquer en communauté.
- LA 055 04 Soyez exact à sonner au dernier timbre et à toujours sonner à l'heure; c'est une chose qui est de conséquence.
- LA 055 05 Ne faites pas, je vous prie, attendre à la porte; c'est un devoir d'un portier.
- LA 055 06 Prenez garde de n'être pas lâche à vous lever car c'est une faute bien désagréable à Dieu.
- LA 055 07 Ne vous laissez pas aller non plus à parler à des Frères lorsque vous en rencontrez en chemin.
- LA 055 08 Ne vous laissez pas non plus aller à la curiosité qui met un grand obstacle à la vertu.
- LA 055 09 Quand vous allez à Rouen, rendez compte au Frère Joseph ou au Frère Barthélemy en son absence.
- LA 055 10 Il est bien de conséquence que vous fassiez les pénitences du réfectoire car elles vous aideront beaucoup à vous corriger de vos défauts.
- LA 055 11 Soyez, pour l'amour de Dieu, bien fidèle à l'obéissance.
- LA 055 12 Le temps est bien précieux; Dieu vous fera rendre compte de celui que vous aurez perdu.
- LA 055 13 Appliquez-vous beaucoup à la lecture spirituelle, elle vous sera bien utile pour vous disposer à bien faire oraison.
- LA 055 14 Les sécheresses que vous avez dans l'oraison et la sainte communion viennent de ce que vous n'êtes point appliqué et que vous ne pensez point aux choses spirituelles hors le temps de l'oraison.
- LA 055 15 Ne vous abstenez pas de la communion, elle vous est nécessaire.
- LA 055 16 Ayez bien de la vigilance sur les enfants car il n'y a de l'ordre dans l'école qu'autant qu'on veille sur les écoliers et c'est ce qui fait qu'ils avancent.
- LA 055 17 Ce ne sera pas votre impatience qui les fera corriger, ce sera votre vigilance et votre bonne conduite.

- LA 055 18 Ayez soin, je vous prie, qu'ils soient bien modestes et bien pieux dans l'église et dans les prières, c'est une des premières choses que vous devez leur procurer.
- LA 055 19 Je ne sais pourquoi vous dites que si vous deveniez incommodé, votre sort serait la porte. On aurait soin de vous.
- LA 055 20 Vous devriez prendre garde à ce que vous écrivez. On ne peut lire vos lettres parce que vous n'écrivez pas trois mots de suite et que vous en oubliez plusieurs. Prenez-y garde à l'avenir, je vous prie. Je suis, en Notre -Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.
- LA 055 21 Je suis surpris que vous ayez si peu de discrétion de dire au Frère Denis que je vous ai donné ordre de m'écrire sa conduite; cela est très mal.
- LA 055 22 Je vous prie que pareille chose ne vous arrive plus de parler ainsi; vous voyez bien que cela n'est capable que de causer du trouble dans son esprit et entre vous deux et de lui contre moi. Cela est plus de conséquence que vous ne pensez.

POUR LE FRÈRE ROBERT (CE 7^{ème} DÉCEMBRE 1708)

- LA 056 01 Vous ne me mandez pas, mon très cher Frère, pourquoi vous avez manqué de communier; vous auriez dû m'en marquer la raison.
- LA 056 02 Prenez garde de ne vous point laisser aller ni à l'impatience ni à des emportements.
- LA 056 03 Il faut entre vous avoir bien de l'union, à l'égard des séculiers bien de l'honnêteté et à l'égard des écoliers, bien de la patience.
- LA 056 04 Soyez exact à vous trouver aux exercices et à ne pas aller nulle part sans permission.
- LA 056 05 Il faut plutôt perdre quelque exercice plutôt que de prendre le temps de l'école pour vaquer aux choses nécessaires, car il ne faut pas se dispenser un moment de l'école.
- LA 056 06 Soyez très exact à parler bas dans la maison lorsque vous avez à parler et que ce ne soit que dans une véritable nécessité. Il ne faut jamais parler ni de loin ni d'une fenêtre.
- LA 056 07 Ne vous arrêtez pas aux pensées de l'école dans le temps de l'oraison, chaque chose à son temps.
- LA 056 08 Prenez garde de ne pas faire diminuer le nombre de vos écoliers par vos rebuts et de les bien apprendre afin qu'ils ne s'en aillent pas.
- LA 056 09 Il ne faut les faire changer de leçon qu'ils n'en soient capables. Il faut bien s'en garder sinon ils n'apprendraient rien.
- LA 056 10 Il faut faire en sorte d'acheter des livres pourvu qu'ils soient bons et que je sache ce que c'est.
- LA 056 11 Il faut faire faire des chemises et autre linge si on en a besoin mais il faut m'envoyer un mémoire de ce qu'il y a de linge et de ce qu'il en faut.
- LA 056 12 Il ne faut pas recevoir la moindre chose des parents des écoliers ni des écoliers.
- LA 056 13 Faites en sorte d'être bien réguliers et bien unis et vous d'être bien respectueux envers votre Frère aussi bien qu'envers le monde.

Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

POUR LE FRÈRE ROBERT (CE 26^{ème} FÉVRIER (1709))

- LA 057 01 Vous voyez bien, mon très cher Frère, que cela peut avoir beaucoup scandalisé cette voisine de ce que vous lui avez parlé avec beaucoup d'emportement. Il faut toujours qu'il (y) paraisse de la sagesse dans vos discours, surtout lorsque vous êtes avec des externes.
- LA 057 02 Agissez aussi avec bien de la charité à l'égard de votre Frère. Quand il y aura quelque chose à redire, vous le direz au Frère Joseph, afin qu'il y mette ordre.
- LA 057 03 Vous ferez bien de renvoyer les personnes qui viendront pour parler au Frère pendant la lecture spirituelle et l'oraison.
- LA 057 04 Gardez-vous de manger hors des repas, cela n'est pas supportable, c'est une tentation que la faim qu'il vous semble avoir dans ce temps.
- LA 057 05 Soyez exact de sonner la cloche au dernier timbre; cela est de conséquence dans une communauté.
- LA 057 06 Prenez bien garde de ne jamais mentir, c'est une grande faute que celle-là et ne vous laissez pas aller à la curiosité, cela nuit beaucoup.
- LA 057 07 C'est peut-être parce que vous en avez que vous avez de la peine à vous appliquer à l'oraison et aux autres exercices.
- LA 057 08 Votre application pendant la messe des écoliers doit être de veiller sur eux.
- LA 057 09 Ne vous laissez pas aller à les frapper, c'est une grande faute, vous ne sauriez trop y veiller.
- LA 057 10 Vous faites bien de tâcher d'avancer les écoliers afin d'en avoir un plus grand nombre, mais aussi afin de vous acquitter de votre devoir.
- LA 057 11 Il faut se contenter de commencer l'école à l'heure.
- LA 057 12 Ayez soin que l'école aille toujours bien aussi bien que la régularité dans la maison.

Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

POUR LE FRÈRE ROBERT (CE 26^{ème} AVRIL 1709)

- LA 058 01 Vous avez sans doute bien mal fait, mon très cher Frère, de vous être querellé à Saint-Yon: c'est ce qu'il ne faut jamais faire et cela est honteux à des Frères. Je suis bien content que vous en ayez fait pénitence.
- LA 058 02 Parlez bas quand vous avez quelque chose à demander à Saint-Yon et demandez-le sagement.
- LA 058 03 Soyez fidèle à vos exercices et à tout quitter au premier son de la cloche.
- LA 058 04 Accoutumez-vous à toujours parler bas et de près et non pas de loin et d'aller promptement à la porte et de sonner précisément au dernier timbre.
- LA 058 05 Appliquez-vous beaucoup au recueillement. Voyez de quelle nécessité il vous est.
- LA 058 06 Gardez-vous bien de donner aucun coup aux enfants, c'est une grande faute.
- LA 058 07 Je suis bien aise que votre maison soit bien réglée.
- LA 058 08 Soyez fidèle à l'obéissance et à ne rien faire sans permission; c'est ce qui attirera sur vous les bénédictions de Dieu.
- LA 058 09 Prenez garde que le monde n'entre pas dans votre maison et souffrez pour l'amour de Dieu les peines qu'on vous fera dehors.
- LA 058 10 Quel besoin avez-vous d'écrire à votre soeur?
- LA 058 11 Qu'on soit exact à tout quitter pour les exercices.
- LA 058 12 Il ne faut pas que le Frère tracasse au jardin. S'il y a quelque chose à faire, il faut que ce soit vous ou un jardinier.
- LA 058 13 Qu'on soit exact à la lecture spirituelle.
- LA 058 14 Je suis bien aise que le Frère ne sorte point; maintenez-le dans cette pratique.
- LA 058 15 Faites en sorte d'être toujours le même dans l'école et de ne point vous y laisser aller à l'impatience. Il n'est pas sage de jeter la fêrule aux écoliers mais il est honteux de leur donner des tapes particulièrement dans l'église.
- LA 058 16 Je suis bien aise que vous en ayez un grand nombre. Soyez exact à les bien avancer.
- LA 058 17 Le Frère Thomas doit vous donner vos besoins sans tant raisonner. Il n'est pas vrai qu'il ait ordre de vous mortifier, mais il faut que vous vous comportiez sagement.
- LA 058 18 Ce n'est point l'ordre chez nous de peser le pain que doivent manger les Frères; ils en mangent selon leur besoin; il faut qu'on vous donne le sel dont vous avez besoin.

- LA 058 19 Vous faites bien de vous conformer au temps et de souffrir volontiers.
- LA 058 20 Je suis bien aise que votre école aille bien et que vous ayez un nombre suffisant d'enfants; ayez soin de les bien instruire.
- LA 058 21 Quel est le Frère qui a donné de l'argent à un enfant pour lui avoir des prises, et quel est cet enfant?
- LA 058 22 Quand vous saurez quelque chose contre les Règles, il faut que vous me le mandiez.
- LA 058 23 Je ne sais ce que vous voulez dire que le Frère achète des livres pour aller à Rouen.
- LA 058 24 Dites au Frère Thomas qu'il ne faut point que les Frères aient des ordres pour demander leurs besoins, et qu'il faut qu'il les donne.

Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous, De La Salle.

POUR LE FRÈRE ROBERT À DARNÉTAL (CE 3^{ème} NOVEMBRE 1710)

LA 062 01 Je vous prie, mon très cher Frère, d'être sage et de ne pas faire rien de mal à propos.

LA 062 02 Nous pourrions à votre maison le mieux qu'il nous sera possible.

LA 062 03 Je vous prie d'aller à Rouen dire au Frère Directeur qu'il vous donne le Frère Louis pour être avec vous.

LA 062 04 C'est un Frère sage dont je crois que vous serez content.

Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle. Je vous écrirai plus au long dans peu de temps; la poste me presse.

POUR LE FRÈRE SÉVÉRIN, À SAINT-YON. - À PARIS, CE 13^{ème} JUILLET 1706

- LA 063 01 Il n'y a point de lieu, mon très cher Frère, de vous embarrasser l'esprit sur ce que vous dites avoir calomnié une femme qui est morte.
- LA 063 02 Il n'est ni nécessaire ni à propos que pour réparer cette calomnie, vous alliez au lieu où vous l'avez faite.
- LA 063 03 Vous n'avez pour cela qu'à suivre l'avis de Monsieur le confesseur qui est d'écrire à Monsieur le curé de cette paroisse pour le prier de dire au mari de cette femme que ce qu'on lui a dit de sa femme morte est faux et que celui qui lui a fait ce rapport s'en dédit comme étant une chose fausse.
- LA 063 04 Au moyen de quoi, je vous décharge de tout devant Dieu. Ainsi ne vous en mettez pas en peine davantage.

Je suis, en Notre-Seigneur, mon très cher Frère, tout à vous. De La Salle.

MESSIEURS LES MAIRE ET ÉCHEVINS DE CHÂTEAU-PORCIEN. REIMS, CE 20^{ème} JUIN 1682

LA 111 01 Messieurs,

Quand je ne prendrais que très peu d'intérêt à ce qui regarde la gloire de Dieu, il faudrait que je fusse bien insensible pour ne me pas laisser toucher par les instantes prières de Monsieur votre Doyen et par la manière obligeante avec laquelle vous me faites l'honneur de m'écrire aujourd'hui.

LA 111 02 J'aurais grand tort, Messieurs, de ne pas vous envoyer des maîtres d'écoles de notre communauté, vu l'empressement et l'ardeur que vous me témoignez avoir pour l'instruction et l'éducation chrétienne de vos enfants.

LA 111 03 Soyez donc, je vous prie, persuadés que rien ne me sera plus à coeur que de seconder en cela vos bonnes intentions et que dès samedi prochain, je vous enverrai deux maîtres d'écoles dont j'espère que vous serez satisfaits pour commencer leur école le lendemain de Saint-Pierre et vous suis extrêmement obligé de toutes vos honnêtetés et vous prie de me croire, avec respect, en Notre-Seigneur, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur. De La Salle, prêtre, chanoine de Reims.

À MONSIEUR DES HAYES (1704)

LA 112 00 À Monsieur, Monsieur des Hayes, très digne prêtre, rue Ancrière à Rouen. - À Paris, rue Charonne, faubourg Saint-Antoine, ce 26ème septembre 1704.

LA 112 01 Monsieur,

J'ai appris de Monsieur Chardon ce matin que vous lui aviez écrit pour avoir de nos Frères pour Rouen et que vous en demandiez deux et souhaitiez de savoir ce qu'il faudra.

LA 112 02 Je suis fort disposé à en donner deux.

LA 112 03 Pour ce qui est du prix, vous savez que nous ne sommes pas difficiles et que nous n'en pourrions pas envoyer un seul.

LA 112 04 Si vous voulez bien me faire savoir pour quel quartier on les demande et ce qu'on souhaite de leur donner, vous m'obligerez très fort.

LA 112 05 Je crois que nous conviendrons aisément et qu'on sera content de ceux que j'enverrai.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. De La Salle.

À MONSIEUR DES HAYES (1704)

- LA 113 00 À Monsieur, Monsieur des Hayes, très digne prêtre, rue Ancrière, à Rouen. À Paris, ce 18ème novembre 1704.
- LA 113 01 Monsieur,
J'ai reçu hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.
- LA 113 02 Permettez-moi, je vous prie, de vous demander un éclaircissement sur une chose que vous ne m'avez point expliquée, qui est si le maître d'école qu'on demande sera obligé de chanter à la paroisse et d'aider Monsieur le curé dans ses fonctions, car vous savez bien que nos Frères ne font ni l'un ni l'autre.
- LA 113 03 Faites-moi la grâce aussi de me mander combien il y a à peu près de communicants dans ce lieu dans les deux paroisses et si chaque paroisse a son maître d'école.
- LA 113 04 J'ai été à Darnétal, je l'ai cru plus éloigné de Rouen.
- LA 113 05 Je vous suis très obligé de vos bontés et je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. De La Salle.

À SON FRÈRE (Mars 1718)

- LA 134 00 Monsieur De La Salle Docteur de Sorbonne et Chanoine de l'église de Reims. À Reims.
- LA 134 01 Monsieur mon frère. Puisque vous me marquez par votre dernière qu'une seule de mes lettres suffit pour déclarer mes intentions touchant ce qui me reste de bien entre vos mains, je déclare donc par celle-ci que je cède et abandonne dès à présent aux enfants nés et à naître de Monsieur Jean Remy Delasalle, mon frère, par la compassion que j'ai pour l'état de misère où ils sont réduits, une rente en principal de deux mille livres constituée sur le clergé du diocèse de Reims, me réservant la faculté ou à ceux à qui j'en céderai le droit, de reprendre et retirer ladite rente quand ou moi ou ceux à qui je céderai ce droit le trouveront à propos en payant la somme de deux mille livres dont sera fait un fond au profit desdits enfants.
- LA 134 02 Je leur cède et abandonne aussi les deux tiers d'une autre rente due par la communauté des serruriers de la même ville de Reims étant au principal de quatorze cent livres pour le total au denier vingt-cinq, lesdits deux tiers faisant pour moi trente-huit livres de rente, plus la moitié d'une cense sur le terroir de Thillois près de Reims dont l'autre moitié appartient audit sieur Jean Remy Delasalle, mon frère; plus le droit à moi appartenant sur une maison sise au village de Trois Puits près de Reims provenant de la succession du nommé Mathieu Menu.
- LA 134 03 Desquelles rentes et fonds l'usufruit appartiendra dès à présent auxdits enfants et sera reçu par vous, monsieur De La Salle, chanoine de l'église de Reims, mon frère, et leur sera aussi distribué par vous et à votre discrétion sans que vous soyez obligé de leur en rendre aucun compte en quelque temps et pour quelque cause que ce puisse être.
- LA 134 04 Je suis avec beaucoup de respect, Monsieur mon frère, votre très humble et très obéissant serviteur. De La Salle.

À Paris au Séminaire de Saint Nicolas du Chardonnet. Ce 2 mars 1718.

OBÉDIENCE DU FRÈRE JOSEPH (15 juillet 1708)

LA 135 01 Nous, soussigné, Prêtre, Docteur en théologie, Supérieur des Frères des Écoles chrétiennes, envoyons notre Frère Joseph pour visiter les maisons de Rethel, Guise, Laon et Reims; c'est pourquoi nous enjoignons aux Directeurs des dites maisons de recevoir ledit Frère en ladite qualité et de lui faire connaître tout ce qui se passe dans leur maison. Fait à Paris, ce quinzième juillet mil sept cent huit. De La Salle.

OBÉDIENCE DU FRÈRE JOSEPH (30 juillet 1709)

LA 136 01 Nous, soussigné, Prêtre, Docteur en théologie, Supérieur des Frères des Écoles chrétiennes, envoyons notre très cher Frère Joseph, dans les maison de Guise, Laon, Reims, et Rethel et Troyes pour y faire la visite. En foi de quoi nous avons signé ces présentes. Fait à Paris, ce trentième juillet mil sept cent neuf. De La Salle.

OBÉDIENCE DU FRÈRE JOSEPH (16 novembre 1711)

LA 137 01 Nous, soussigné, Prêtre, Docteur en théologie, Supérieur des Frères des Écoles chrétiennes, déclarons à tous qu'il appartiendra que nous envoyons notre très cher Frère Joseph de ladite Société pour visiter les maisons de Moulins, de Dijon, de Troyes, de Reims, de Rethel, de Laon, de Guise, de Calais, de Boulogne, de Rouen, de Saint-Yon, de Darnétal, de Chartres, de Versailles et de Saint-Denis, dépendantes de ladite Société des Écoles chrétiennes. En foi de quoi nous avons signé ces présentes. Fait à Paris, ce seizième novembre mil sept cent onze. De La Salle.

Fin.